

Université de Haute Alsace  
Faculté des Sciences Economiques Sociales et Juridiques  
Master MECADOC  
Spécialité Muséologie  
2015-2016  
Mathilde MICHELON

## **La médiation au service d'un site mémoriel :** **Exemple de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais**

Michelon Mathilde  
Sous la direction de Nathalie Grenon



Stage effectué au Cercil Musée-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv du 8 février au 31 juillet 2016  
Directeur de mémoire : Benoît Bruant

## Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier Nathalie Grenon et Hélène Mouchard-Zay pour m'avoir accueillie et accompagnée avec beaucoup de bienveillance et de gentillesse au Cercil Musée-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv.

J'ai pris beaucoup de plaisir à participer à la vie du musée et cela m'a apporté énormément, tant sur le plan professionnel que personnel.

Puis, je voudrais remercier Catherine Thion, Léna Ehrel, Marion Jouhanneau, Guillaume Sylvain, Julie Dru, Gilles et Armelle, ainsi que tous les bénévoles du Cercil pour leur disponibilité, leur bonne humeur et leurs conseils. Tous se sont montrés très ouverts, chaleureux tout au long de mon stage.

Ensuite, j'aimerais remercier Suzette Lourd, pour m'avoir accordé une interview sur le massacre de tirailleurs sénégalais à Gaubertin. Ainsi que, M. Pététin, Maire de Dadonville, et Sophie Boudarel pour leur témoignage au cours de la visite de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais le 5 juillet 2016.

Je voudrais aussi remercier Mr Bruant et l'ensemble des enseignants du master MECADOC pour tout ce qu'ils m'ont appris. Grâce à eux, j'ai enrichi mes acquis dans plusieurs domaines, cela m'a été très utile tout au long de mon stage au Cercil Musée-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv et à n'en pas douter le sera encore tout au long des années à venir.

Enfin, je souhaiterais dédicacer ce mémoire à mon plus fidèle correcteur, mon papa, pour qui ce mémoire est sûrement le dernier, pour son plus grand bonheur ! Je te remercie pour l'aide que tu m'as apportée dans mes recherches sur la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais. Et à ma maman, qui m'a toujours soutenue dans mon travail.

# Sommaire

---

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Introduction.....</b>   | <b>6</b>  |
| <b>1. La nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais : un lieu de mémoire .....</b>  | <b>9</b>  |
| 1.1. <i>Qu'est-ce qu'une nécropole nationale ?</i> .....   | 9         |
| 1.1.1. Définition .....  | 9         |
| 1.1.2. Histoire.....   | 11        |
| 1.2. <i>Une administration partagée pour la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais</i> .....  | 17        |
| 1.2.1. Le Département de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives du Ministère de la Défense .....  | 17        |
| 1.2.2. L'Office Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.....   | 18        |
| 1.3. <i>Un lieu de mémoire particulier</i> .....   | 19        |
| 1.3.1. Définition de lieu de mémoire .....   | 19        |
| 1.3.2. Lieu de mémoire nationale .....   | 20        |
| 1.3.3. La nécropole nationale : un lieu de mémoires individuelles .....  | 24        |
| <b>2. La valorisation de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais : quels enjeux pour le Cercil Musée-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv ?.....</b> | <b>26</b> |
| 2.1. <i>Le Cercil Musée-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv, une association pour la mémoire</i> .....   | 26        |
| 2.1.1. Présentation du Cercil .....  | 26        |
| 2.1.2. Actions menées par le Cercil et diversité des modes de médiation .....  | 27        |
| 2.2. <i>Valoriser la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais : quels enjeux ?</i> .....  | 28        |
| 2.2.1. Redécouvrir la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais, un lieu méconnu   | 28        |
| 2.2.2. Proposer de nouvelles visites et ateliers en lien avec ce lieu de mémoire   | 29        |
| <b>3. Valoriser la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais : quelles méthodes et quels outils de médiation ? .....</b>                               | <b>30</b> |
| 3.1. <i>Méthodologie de recherche</i> .....  | 30        |

|           |   |           |
|-----------|---|-----------|
| 3.1.1.    | Travail de recherche historique.....  | 30        |
| 3.1.2.    | Parcours de vie et recueil de témoignages .....   | 31        |
| 3.2.      | <i>Les éléments historiques redécouverts ; supports de médiation</i> .....  | 32        |
| 3.2.1.    | Une histoire nationale : l'aviation, la résistance .....  | 33        |
| 3.2.2.    | Une histoire locale : les hôpitaux militaires, les combats de la Loire, les maquisards de Lorris .....                                      | 35        |
| 3.2.3.    | Des mémoires occultées par l'Histoire nationale : le cas des troupes coloniales et des massacres racistes de la Wehrmacht en 1940 .....     | 39        |
| 3.3.      | <i>Outils de médiation proposés</i> .....   | 43        |
| 3.3.1.    | Une visite guidée pour les scolaires.....   | 44        |
| 3.3.2.    | Une visite guidée pour le grand public .....  | 46        |
| <b>4.</b> | <b>Proposition d'outils de promotion et de médiation pour la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais .....</b>                            | <b>48</b> |
| 4.1.      | <i>Développer des aides à la visite de la nécropole en autonomie</i> .....  | 48        |
| 4.1.1.    | Améliorer le panneau explicatif de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais   | 48        |
| 4.1.2.    | Les audio-guides : un support à la visite ?.....  | 49        |
| 4.1.3.    | Organisation de conférences et rencontres .....   | 49        |
| 4.2.      | <i>Les nouvelles technologies d'information communication, un atout pour la valorisation de ce lieu de mémoire</i> .....                    | 50        |
| 4.2.1.    | L'utilisation d'internet pour promouvoir la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais.....  | 51        |
| 4.2.2.    | Développer des outils de médiation interactifs.....   | 53        |
|           | <b>CONCLUSION.....</b>  | <b>54</b> |
|           | <b>ANNEXES.....</b>   | <b>56</b> |
|           | Annexe 1 : Organigramme du Ministère de la Défense et organigramme de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. .... | 57        |
|           | Annexe 2 : Différents types de stèles dans une nécropole nationale .....  | 59        |

|   |           |
|---|-----------|
| Annexe 3 : Plan de la nécropole de Fleury-les-Aubrais, en fonction de la superficie du terrain sur lequel elle a été bâti .....                         | 60        |
| Annexe 4 : Tombes sans corps, recherche d'un certain esthétisme .....   | 61        |
| Annexe 5 : Extrait du relevé numérique de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais et exploitation graphique .....                                  | 62        |
| Annexe 6 : Caricatures françaises et allemandes des troupes coloniales.....   | 64        |
| Annexe 7 : Photographies des prisonniers noirs de Clamecy pour la propagande allemande .....  | 65        |
| Annexe 8 : Article de presse du Journal du Centre du 8 mai 2014 en hommage à la présence d'un descendant de tirailleurs sénégalais, Fayçal Ghouti ..... | 66        |
| Annexe 9 : Livret pédagogique pour le public scolaire .....   | 67        |
| <b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>   | <b>68</b> |
| <b>ARCHIVES .....</b>   | <b>70</b> |
| <b>SITOGRAFIE .....</b>   | <b>70</b> |
| Les Nécropoles Nationales : .....   | 70        |
| Histoire de la Seconde Guerre Mondiale.....   | 72        |
| La Nécropole Nationale de Fleury-les-Aubrais.....   | 73        |
| Les soldats Noirs dans la guerre .....  | 73        |
| Les hôpitaux militaires .....   | 75        |
| Prisonnier de guerre.....   | 76        |
| <b>DOCUMENTAIRE AUDIO-VISUEL .....</b>  | <b>77</b> |

## Introduction

Selon Pierre Nora, « *la mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants, et à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les utilisations et manipulations, susceptibles de longues latences et de soudaines revitalisations* »<sup>1</sup>. La mémoire des conflits mondiaux est une mémoire partagée et multiple. De fait, elle a été portée par des personnes ayant tout aussi pu bien vivre la guerre qu'être impactés par celle-ci au travers des restrictions alimentaires ou de la perte d'un proche. Ces deux groupes, porteurs de la mémoire collective, construisent une certaine vision de l'Histoire, qui évolue au fil des générations et de leurs besoins individuels.

2014 est l'année qui marque le début de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre, conflit mondial dans lequel des milliers d'hommes se sont battus, ont été blessés ou sont morts. On assiste depuis à une « *revitalisation* » de la mémoire du conflit, pour reprendre le terme employé par Pierre Nora. Or, de ce conflit, il n'y a plus de survivants, de personnes ayant pris part au combat, de témoins directs et fiables. La revisite actuelle de ces événements peut alors conduire à leur dénaturation. Autrefois occultés, car méconnus ou sensibles, certains faits sont, aujourd'hui découverts et médiatisés dans la presse écrite et audiovisuelle. Cet état de fait demande de repenser l'approche de l'Histoire de ce conflit, en faisant appel à des historiens, des philosophes, des chercheurs en sciences humaines ou des muséologues.

Cela est également le cas avec la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, même si cette page de notre Histoire diffère par sa proximité dans le temps et par son impact direct sur l'ensemble du territoire. La présence de témoins toujours vivants ne rend pas ce conflit plus accessible pour autant. C'est ce que démontrera l'étude des massacres de tirailleurs sénégalais dans le Loiret.

---

1 - NORA Pierre, *Les lieux de mémoires : Entre mémoire et histoire. La problématique des lieux*, Paris : Gallimard, 1984, Tome 1 et 3, pp.19-20.

La mémoire des conflits évolue, elle est portée par des générations qui n'ont pas connu la guerre, mais qui conservent en héritage souvenirs matériels ou récits de témoins directs.

Ce qu'il reste de la Grande Guerre, ce sont aussi des témoins de pierres, éléments du paysage quotidien, dans les différents pays belligérants que ce soit la France, le Royaume Uni ou l'Allemagne. On peut citer en exemple les monuments aux morts qui jalonnent le paysage français, les cimetières militaires dans de nombreux cimetières communaux ou encore les nécropoles nationales. Ces différents lieux de mémoire sont redécouverts à l'occasion du centenaire et suscitent un intérêt croissant de la part des citoyens et des médias.

Pourtant, si l'on exclue les lieux des célèbres batailles ou les Hauts-Lieux de mémoire, beaucoup de sites demeurent inconnus du grand public, faute d'une médiation efficace ou parce que ces lieux restent dans l'ombre des grands lieux cristallisant la mémoire collective.

Le contexte de commémoration du centenaire de la Grande Guerre a favorisé la multiplication de projets de valorisation des lieux de mémoire autour des monuments aux morts, des nécropoles nationales ou du site « Mémoire des hommes » de mise en ligne d'un grand nombre de données porté par le Ministère de la Défense.

Le Centre d'Étude et de Recherches sur les Camps d'Internement du Loiret (Cercil) a pour mission initiale de développer la recherche sur l'histoire des camps du Loiret (Pithiviers, Beaune-la-Rolande et Jargeau) et de garder vivante la mémoire de ceux qui y furent enfermés. Mais au-delà de ce travail, le musée s'attache à sensibiliser son public aux conflits mondiaux et plus particulièrement à ce qu'ils peuvent comporter de racisme et de stéréotypes en tout genre.

Ce travail est aussi un biais pour, s'attarder sur l'histoire locale en inscrivant la région Centre-Val de Loire dans les deux guerres mondiales Par le biais d'une convention avec le Département de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives du Ministère de la Défense visant à valoriser les deux nécropoles nationales de Fleury-les-Aubrais et de la Ferté Saint-Aubin, présentes dans le département du Loiret, le Cercil a saisi l'opportunité d'agrandir son spectre d'action. Au travers du lieu, le travail construit doit participer d'une meilleure connaissance des deux conflits.

On se demandera en quoi la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais représente un enjeu pour la transmission de l'histoire des deux guerres mondiales ? Quels sont les outils de médiation à concevoir pour valoriser ce lieu de mémoire ?

Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la nécropole de Fleury-les-Aubrais, à son histoire et à son administration ainsi qu'à définir ce qui fait de ce site historique un lieu de mémoire à part. Dans un second temps, nous nous attacherons à discerner les enjeux liés à la valorisation de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais pour le Cercil Musée-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv et méthode de médiation employée pour concevoir un outil de pertinent. Enfin, nous proposerons des supports pédagogiques pour sensibiliser le grand public à ce lieu de mémoire.



## 1. La nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais : un lieu de mémoire

La Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (DMPA) du ministère de la Défense, définit les lieux de mémoires comme « *des forteresses, fortifications, ouvrages militaires, musées et autres lieux de guerres impériales et de défenses ainsi que ceux des deux guerres mondiales* »<sup>2</sup>. Ces lieux sont disposés sur l'ensemble du territoire et regroupés par le Ministère de la Défense en plusieurs chemins de mémoire, des itinéraires reliant les sites entre eux dans un esprit de cohérence historique. Cela représente un patrimoine mémoriel important sans toutefois prendre en considération les nécropoles nationales.

Ces nécropoles nationales sont au nombre de 263 où reposent 729.000 corps dont 244.000 en ossuaires (88 % de ces corps sont ceux de victimes de la première guerre mondiale) et quelques 3.200 carrés militaires contenant 115.000 corps.

Implantées dans les principales zones de combat, les nécropoles nationales rendent compte de l'étendue des pertes humaines engendrées par les deux guerres mondiales. Ces lieux de mémoire sont des éléments du paysage rural et urbain, souvent proches des routes départementales et nationales. Pourtant, ils demeurent méconnus par un grand nombre de citoyens, faute d'une médiation efficace. Pour connaître la nature de ces lieux, il est primordial de comprendre quand et pourquoi les nécropoles nationales ont été construites.

### 1.1. *Qu'est-ce qu'une nécropole nationale ?*

#### 1.1.1. Définition

Dans son sens premier, une nécropole désigne un groupement de sépultures séparées des lieux de cultes. Ce terme vient du grec *nécros* et *polis* : « *Cité des morts* ». C'est un lieu symbolique qui détient une place importante dans les sociétés occidentales.

Tout d'abord, elle permet aux vivants de rendre hommage à leurs morts dans et hors du cercle familial. Chaque visite devient un pèlerinage au cours duquel on redonne de l'importance aux défunts.

---

2 - BOURGON Anne, *La notion de lieux de mémoire*, <http://www.tourisme93.com/notion-lieu-memoire.html> [consulté le 16/08/2016]

Si dans certaines civilisations la nécropole participait du passage vers l'au-delà, dans le monde occidental la nécropole est un lieu qui permet de transcender les morts qui y sont ensevelis. C'est pouvoir donner une importance à leur vie et parfois, dans le cas des nécropoles nationales, à leur sacrifice pour la Nation. La sépulture devient alors presque un ex-voto ou la Nation, plus que la famille laisse une trace matérielle qui se veut éternelle pour perpétuer la mémoire des personnes inhumées.

Par ailleurs, une nécropole est un lieu complexe qui tisse un lien entre les citoyens et les hommes qui ont marqué l'Histoire de leur empreinte. Il requestionne la notion de citoyenneté à travers le sacrifice de ces soldats pour assurer la défense de la Nation et des valeurs qu'elle véhicule (liberté, égalité, fraternité...).

Enfin, une « nécropole nationale » doit se distinguer des carrés militaires. En effet, un carré militaire est une parcelle située dans un cimetière communal où ont été inhumés « *les soldats blessés au front et décédés dans les hôpitaux militaires de l'arrière ou des soldats tombés dans les derniers mois des deux guerres mondiales, alors que l'Armée Française avançait et pouvait s'occuper des dépouilles de ses soldats* »<sup>3</sup>.

La loi du 29 décembre 1915 institue la sépulture perpétuelle pour tous les soldats morts en activité. Cela implique que les communes possédant un carré militaire doivent assurer l'entretien des tombes. Elles peuvent se faire aider en cas de difficulté financière par des associations reconnues par l'État comme par exemple le Souvenir Français. Cette association mémorielle a été créée en 1887, par François-Xavier Niessen (1846-1919), un alsacien mu par la volonté de préserver et entretenir les tombes des soldats français présentes dans les zones annexées par l'Allemagne en 1870 : l'Alsace et la Lorraine.

L'entretien des sépultures militaires devait permettre selon lui de « *garder présent dans les esprits le souvenir des « Morts pour la France » et le sentiment de l'unité nationale* »<sup>4</sup>. Le Souvenir Français joue un rôle important dans la mémoire de guerre. En 1915, il construit 200 cimetières militaires et 50 monuments à la gloire des soldats morts au

---

3 - Amicales des Anciens Militaires de Saint-Capraise de Lalinde, *Projet de construction d'un carré militaire dans le cimetière communal de Saint-Capraise de Lalinde*, <http://www.carremilitaire.fr/le-projet/> [consulté le 16/08/2016]

4 - Souvenir Français, *Histoire du Souvenir Français*, <http://le-souvenir-francais.fr/> [consulté le 16/08/2016]

champ d'honneur. En 1918, ce sont 200.000 tombes que le Souvenir Français entretient. Aujourd'hui, le Souvenir Français continue cette démarche en suivant le précepte suivant : « à nous le souvenir, à eux l'immortalité »<sup>5</sup>. Si l'entretien des carrés militaires est à la charge des communes ou des associations mémorielles accréditées par l'État, ce n'est pas le cas des nécropoles nationales.

Bâties sur des terrains acquis ou possédés par l'État, les nécropoles nationales sont également dédiées aux sépultures militaires. Elles sont entretenues par l'État depuis la loi du 29 décembre 1915<sup>6</sup> qui institue la création de nécropoles temporaires pour regrouper les corps des soldats alliés et français décédés. Ils bénéficient de la mention « *mort pour la France* » sur leurs actes de décès et l'État leur offre, dans la mesure du possible, une sépulture individuelle et perpétuelle entretenue à ses frais.

Cette mesure n'est pas apparue du jour au lendemain, mais découle d'un long processus historique et d'une évolution des mentalités. Pour comprendre comment ont été constituées les nécropoles nationales, il est important de les replacer dans leur contexte historique.

### 1.1.2. Histoire

Les premières nécropoles nationales sont apparues assez tardivement. Jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, les soldats morts sur les champs de bataille n'avaient pas droit à une sépulture individuelle mais étaient inhumés sommairement dans des fosses communes. La mort au front était alors perçue comme « *une fatalité collective où le trépassé [entre] à la fois dans la mort et l'anonymat* »<sup>7</sup>. Les fosses communes répondaient à la priorité d'assainir les zones de combats. Seuls les officiers supérieurs étaient enterrés dans des sépultures individuelles, souvent dans les caveaux familiaux. Le traitement des morts dépendait du statut militaire et social du soldat. Une injustice qui conduit à un changement progressif des mentalités.

---

5 - Ibid – Site du Souvenir Français

6 - Ministère de la Défense, *Guide d'informations sur les sépultures de guerre*, [http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/les\\_sepultures\\_de\\_guerre\\_-\\_guide\\_.pdf](http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/les_sepultures_de_guerre_-_guide_.pdf) [consulté le 16/08/2016]

7 - HARDIER Thierry, *Des corps déplacés : la gestion des morts, Sur les chemins de la Grande Guerre*, <http://expositionvirtuelle.memoire1418.org/dossiers-pedagogiques/fiches-professeurs/des-corps-deplaces-la-gestion-des-corps.html> [consulté le 16/08/2016]

Une première prise de conscience apparaît en France, en 1830 suite au débarquement des troupes françaises en Algérie à Sidi-Ferruch. Les soldats morts au combat sont inhumés dans des sépultures individuelles au sein d'un carré militaire, bien que cela ne soit pas prescrit par le code militaire alors en vigueur. Ce n'est que le 10 mai 1871, suite à la signature du traité de Francfort, que les gouvernements français et prussiens s'engagent à entretenir les tombes militaires présentes sur leurs territoires respectifs. Des dispositions sont alors prises pour regrouper les morts selon leur nationalité et leur religion, lorsque cela était possible.

Ces mesures ont été respectées au lendemain de la guerre de 1870, elles ont cependant dû évoluer pour faire face à l'ampleur des destructions humaines de la Première Guerre mondiale. Ce conflit est considéré comme étant la première illustration de la guerre « *industrielle* », où se sont affrontées des puissances militaires possédant un arsenal de guerre considérable. Cela conduit à une véritable « boucherie humaine » dans les zones de combat de Verdun, par exemple, « *c'est 500 morts par jour dans les premiers temps du conflit* »<sup>8</sup>. Les morts au Front sont enterrés par leurs camarades lorsque cela est possible, dans les moments de répit. Ils sont inhumés de manière improvisée à l'endroit même où les hommes meurent : dans un cratère d'obus, au milieu d'une forêt ou à la lisière d'un village. Des lieux d'inhumation provisoires se mettent également en place près des postes de secours ou des hôpitaux militaires, on creuse des fosses sous le contrôle d'officiers sanitaires. Selon la mortalité journalière, les sépultures sont individuelles, doubles ou multiples, et peuvent contenir jusqu'à douze individus.

Mais avec la guerre de position, les combattants creusent de plus en plus des tombes individuelles distinctes les unes des autres afin d'honorer leurs camarades morts pour la France. Les récits de combattants mentionnent ces sorties nocturnes solitaires ou en petits groupes où les hommes n'hésitent pas à quitter la tranchée, mesurant les risques, pour ramener ou enterrer sur place un ou plusieurs corps restés entre les lignes. Pour éviter que ces corps ne demeurent à tout jamais dans l'anonymat, les soldats partent pour ces expéditions macabres avec l'espoir de récupérer les papiers d'identité des victimes ou quelques objets leur ayant appartenus qu'ils s'efforceront de faire parvenir à la famille.

---

8 - PAU Béatrix, *Le ballet des morts : Etat, armée, familles : s'occuper des corps de la Grande Guerre* ; Paris : Vuibert, 2016.

Les soldats tentent, dans la mesure du possible, de signaler l'emplacement de la tombe par le biais d'un bâton ou d'une bouteille renversée, comme le montre cette illustration extraite du journal *Le Miroir* et qui date de 1915. Cependant, après les mouvements des combats, beaucoup de ces sépultures provisoires sont détruites, voir déplacées, rendant ainsi impossible toute identification future. Pour Thierry Hardier, les combattants sont une véritable « *première communauté de deuil* » qui souhaite lutter contre l'anonymat des soldats inhumés dans les fosses communes, une pratique alors prescrite par les autorités militaires.

Il est vrai que l'État n'avait pas prévu un tel massacre, et se trouve dans un premier temps démuni face à la violence des combats. Il doit faire face à la pression des familles, qui cherchent par tous les moyens à obtenir des nouvelles de leurs proches envoyés aux combats, et qui, à l'annonce du décès d'un père, d'un mari ou d'un fils, souhaitent le rapatriement des corps. L'État ne peut pas envisager de faire voyager à travers le pays des wagons de corps décharnés pour des questions éthiques, matérielles et sanitaires mais surtout pour maintenir le moral de l'arrière. Il interdit donc le rapatriement des soldats tombés au front et prend en charge leur inhumation.

Le 29 décembre 1915, une loi française institue la création de nécropoles temporaires pour regrouper les corps des soldats alliés et français décédés. Ils bénéficient du statut de « *mort pour la France* » avec tous les effets cités plus haut. Pour assurer un meilleur suivi des sépultures et mieux renseigner les familles, le Grand Quartier Général français crée, en juillet 1915, un service de l'état-civil du champ de bataille chargé d'identifier, de regrouper et d'enregistrer les sépultures de guerre.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, on compte 256 nécropoles situées sur le sol national regroupant 730 000 corps identifiés ou non<sup>9</sup>. Le traité de Versailles signé en juin 1919 engage les gouvernements alliés et le gouvernement allemand « *de se donner réciproquement, sous réserve des prescriptions de leur législation nationale et des nécessités de l'hygiène publique, toutes facilités pour satisfaire aux demandes de rapatriement des restes de leurs soldats et de leurs marins* »<sup>10</sup>. Pour les soldats non-

---

9 - Ministère de la Défense, *Guide d'informations sur les sépultures de guerre*, [http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/les\\_sepultures\\_de\\_guerre\\_-\\_guide\\_.pdf](http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/les_sepultures_de_guerre_-_guide_.pdf) [consulté le 16/08/2016]

10 - Larousse Encyclopédie en ligne, *Traité de Versailles*, [http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/trait%C3%A9\\_de\\_Versailles/148669](http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/trait%C3%A9_de_Versailles/148669) [consulté le 16/08/2016]

identifiés, leurs dépouilles reposent dans des ossuaires. L'entretien des sépultures de guerre devient une préoccupation pour les belligérants qui aménagent des nécropoles en conséquence.

Un grand nombre de cimetières militaires ont été construits de manière temporaire, ils ont été supprimés et les tombes qu'ils contenaient regroupées dans de nouvelles nécropoles, permanentes cette fois. Ces nécropoles permanentes sont situées sur les zones frontalières mais aussi dans les zones où se sont déroulés les combats. Elles permettent à l'État de faciliter non seulement la gestion des sépultures mais aussi les commémorations du souvenir qui s'organisent rapidement au lendemain de la Première Guerre mondiale.

Le rassemblement des corps dans les nécropoles nationales suit un processus encadré par le Service des Sépultures de Guerre. L'article D409 du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre organise le transfert des corps en vue de leur restitution ou regroupement dans une nécropole nationale. Il comprend l'exhumation et la mise en bière du corps, le transport par voie ferrée, routière, maritime ou aérienne du lieu d'exhumation et la ré-inhumation dans le cimetière désigné par le ministère des anciens combattants ou par les familles. Afin de permettre aux familles endeuillées d'effectuer un pèlerinage sur la tombe de leur défunt, en 1921, une loi prévoit que l'État délivre chaque année, sur demande et sur simple certificat du Maire, un permis de deuxième classe aux veuves, ascendants et descendants du premier et du second degré, pour leur permettre d'effectuer un voyage gratuit de leur lieu de résidence au lieu de l'inhumation faite par l'autorité militaire.

La procédure de transfert de corps est détaillée à l'extrême, et tient compte de tous les cas de figure. Mais il faut se rappeler qu'entre 1914 et 1920, le gouvernement français avait interdit toute restitution des corps aux familles.

Dans une société où la religion joue un rôle important, l'absence de corps rend difficile le travail de deuil des familles. Bravant l'interdit, des veuves, des parents endeuillés, n'hésitent pas à exhumer de manière clandestine le corps de leur proche. Les exhumations ont lieu de nuit, à la lueur d'une chandelle, on exhume à tour de bras, rapidement, ce qui participe à la détérioration des sépultures voisines. Beaucoup de corps sont déterrés à la place de leurs camarades rendant impossible toute identification.

Des entrepreneurs, peu scrupuleux, prospèrent en organisant des restitutions de corps en toute illégalité. Ils sont appelés dans la presse de l'époque les « *mercantis de la mort* ».

Ces pratiques sont dénoncées par les journaux, puis l'opinion publique se rallie peu à peu à cette opinion, ils font pression sur l'État afin qu'il prenne en main les restitutions de corps. En 1920, une loi française autorise donc la restitution des corps aux familles qui le demandent pour l'inhumation dans les caveaux familiaux (250 000 hommes seront concernés, soit un faible pourcentage du nombre total de décédés). Lorsque les corps des soldats morts pour la France sont restitués aux familles, l'article L. 496 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (CPMIVG) précise que ces familles perdent le droit à l'entretien perpétuel de la sépulture par l'État.

En ce qui concerne la Seconde Guerre mondiale, la gestion des morts a été beaucoup plus délicate à effectuer. Contrairement au conflit précédent, les combats ne se sont pas déroulés sur des fronts identifiés, à la frontière avec l'Allemagne, mais sur l'ensemble du territoire. Ce que l'on a appelé la Campagne de France a été une succession rapide de combat, un déplacement progressif des troupes pour finir par la retraite de l'armée française et l'invasion de la France par Hitler.

L'âpreté des combats (pertes comparables aux plus dures batailles de la Première Guerre mondiale), l'évolution rapide du front due aux percées ennemies, la retraite des troupes françaises, la désolation des zones évacuées ou désertées par les civils, l'occupation allemande, toutes ces conditions ne permirent pas alors une inhumation systématique des combattants français. Si certains ont été enterrés rapidement par les autorités locales ou grâce à des particuliers, les plus nombreux gisèrent, sans sépulture, là où la mort les avait frappés. Les formations sanitaires françaises ont pu procéder à l'ensevelissement des blessés et malades décédés dans de petits cimetières ou dans la zone arrière des armées, à proximité des hôpitaux militaires. Dans certains cas, notamment celui des prisonniers de guerre français fusillés par l'armée allemande, les autorités ennemies interdirent l'enfouissement des corps de ceux qu'ils n'en jugeaient pas dignes.

Un décret du 22 février 1940 prévoit la création de cimetières pour les militaires français et alliés. Les démarches d'exhumation de corps sont centralisées et contrôlées par le gouvernement du Maréchal Pétain. Cette mesure est complétée par le décret du 19 octobre 1946 et la loi du 21 mars 1950 pour organiser le regroupement des corps et leur restitution aux familles (à partir de 1946). Les restes mortuaires non restitués sont ré-

inhumés dans les nécropoles militaires de 1914-1918 où ils forment des carrés de tombes de 1940 (comme à Verdun, à Bras, la Ferme de Suippes...).

Le nombre de soldats décédés au cours de la Seconde Guerre mondiale est tel qu'un décret daté du 21 mars 1950 met en place la création de nouvelles nécropoles nationales à Floing (Ardennes), à Cambronne-lès-Ribecourt (Oise), à Condéfolie (Somme) et à Fleury-les-Aubrais (Loiret). Elles sont inaugurées entre 1950 et 1975, suite aux opérations de regroupement des corps. Le transfert des corps a été scrupuleusement encadré pour assurer une inhumation démocratique des corps en respectant les rites mortuaires de chaque religion. On crée 4 types d'emblèmes : croix latines, stèles musulmanes, stèles israélites et stèle pour autre confession ou libre penseur. Retracer l'histoire des nécropoles nationales et celle de Fleury-les-Aubrais en particulier nous aide à comprendre leur nature, mêlant mémoire et deuil familial

La nécropole de Fleury-les-Aubrais a été construite en 1951. Le transfert de corps a eu lieu de 1951 à 1965. Les corps rapatriés proviennent des départements limitrophes de l'Eure, Eure et Loir, du Loiret, de Nièvre, du Loir et Cher, de Seine et Marne et de l'Oise. Bien que située hors des principales zones de combats transfrontalières des deux guerres mondiales ; elle abrite les sépultures de 3 540 soldats parmi lesquels 635 soldats français « morts pour la France » entre 1914 et 1918. C'est l'une des seules nécropoles contenant les corps de plus de 3 000 soldats située à l'intérieur du territoire national<sup>11</sup>. Elle s'étend sur 2,5 hectares le long de la rue Marcellin-Berthelot à Fleury-les-Aubrais, à l'orée de la forêt et proche de la zone commerciale.

La nécropole a longtemps été placée sous la tutelle de l'ONAC-VG. Depuis quelques années, elle est gérée et entretenue par l'État via le Pôle des sépultures de guerre et des hauts lieux de mémoire nationale de Metz-Nancy.

Le Ministère de la Défense tente de valoriser l'histoire des nécropoles nationales par le biais de ces deux infrastructures. Quelles sont leurs missions et comment fonctionnent-elles ?

---

11 - Département de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives, *Atlas des nécropoles*, <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/recherche-necropole> [consulté le 16/08/2016]



## 1.2. Une administration partagée pour la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais

### 1.2.1. Le Département de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives du Ministère de la Défense

Les nécropoles militaires sont devenues des symboles de la reconnaissance de la patrie à ses soldats. Afin de veiller au bon état des sépultures de guerre, l'entretien des sépultures perpétuelles sur le territoire national et à l'étranger est partagé entre les différents services du ministère de la Défense (Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives - DMPA), via son opérateur l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG), les communes et les associations en particulier le Souvenir Français (voir annexe 1).

Les nécropoles nationales se transforment progressivement en lieux de mémoire et d'histoire grâce à la volonté du Département de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (DMPA) du Ministère de la Défense. Ce département « *définit et met en œuvre la politique de mémoire du ministère de la Défense* »<sup>12</sup>. Il conduit également la politique culturelle et muséographique pour les sépultures de guerre et les Hauts Lieux de mémoire.

En 1991, la DMPA lance un vaste programme de rénovation des nécropoles nationales à la suite duquel des panneaux d'informations historiques ont été installés dans les lieux. Le Journal Officiel du Sénat de 1992 mentionne que : « *Cette modernisation du service des nécropoles est une des priorités du secrétaire d'État aux anciens combattants et victimes de guerre, qui garde en permanence à l'esprit que l'État se doit ainsi d'honorer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la liberté de notre pays* »<sup>13</sup>. Mais cette initiative a aussi pour volonté d'inscrire les nécropoles nationales dans un paysage et dans un contexte historique pour les rendre plus intelligibles par les visiteurs n'ayant pas connu la guerre.

---

12 - Département de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives, *Histoire de la DMPA*, <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/recherche-necropole> [consulté le 16/08/2016]

13 - LEGIFRANCE, Journal Officiel du Sénat du 10 décembre 1992 portant sur l'entretien des nécropoles nationales, <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000711593&categorieLien=id> [consulté le 16/08/2016]

La DMPA a pour mission de valoriser les nécropoles nationales, l'entretien des sépultures est confié depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG).

### 1.2.2. L'Office Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Créé en 1935, cet organisme est composé de l'Office National des Mutilés et Réformés (1917), de l'Office des Pupilles de la Nation (1917) et de l'Office du Combattant, afin de mieux prendre en charge les combattants, les anciens combattants et les orphelins de guerre. A la fin de la Deuxième Guerre mondiale, en 1946, il prend le nom d'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre - ONAC-VG - et entreprend de se moderniser afin de s'adapter, notamment, à de nouvelles catégories de ressortissants comme les déportés ou les internés.

Aujourd'hui, l'ONAC-VG, est un établissement public, sous tutelle du ministère de la défense. Il fonctionne par un réseau de services généraux et déconcentrés. Les services généraux sont divisés en deux pôles : *pôle soutien* (département du budget, du personnel, de l'informatique...) et *pôle mission* (département de la mémoire et communication, département de la solidarité, de la réinsertion professionnelle...). Les services déconcentrés sont principalement le service de proximité, le service de mémoire et communication et le Pôle de Sépultures de Guerre et des Hauts Lieux de la Mémoire Nationale (PSGHLMN). Situé à Metz, le PSGHLMN assure la gestion des 262 nécropoles, 7 cimetières alliés, de quelques 2000 carrés spéciaux. Ce pôle administre la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais et veille à son entretien.

L'ONAC-VG joue un rôle important dans la transmission mémorielle du patrimoine militaire. Cet organisme a pour principe de « *connaître le passé et sauvegarder l'héritage de nos aînés* » pour « *apprendre à être citoyen* »<sup>14</sup>. Pour l'ONAC-VG, être citoyen c'est donc avoir un devoir de mémoire et cela s'exprime à travers trois objectifs : « *célébrer, partager (une mémoire européenne des conflits pour promouvoir la paix) et transmettre (des valeurs de civisme et solidarité)* »<sup>15</sup>.

Les missions d'animation et de valorisation des nécropoles nationales conduites par la DMPA et l'ONAC-VG sont essentielles pour développer la notoriété de ces sites. En

---

14 - ONAC-VG, Histoire de l'ONAC-VG, <http://www.onac-vg.fr/fr/> [consulté le 16/08/2016]

15 - Ibid.

tant que lieux d'histoire, les nécropoles nationales participent à la construction de notre identité nationale par le regard qu'elle offre sur les individus qui ont porté certains événements exceptionnels. Cependant, elles ne peuvent pas être restreintes à ces seuls aspects mémoriels. En quoi les nécropoles nationales peuvent-elles dépasser leur fonction de lieu de recueillement et de mémoire collective ?

### 1.3. *Un lieu de mémoire particulier*

Lorsque l'on s'intéresse aux nécropoles nationales, il est primordial de comprendre la nature du site, ce qui fait sa spécificité. Au regard du Département de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives du Ministère de la Défense, les nécropoles nationales entrent dans la catégorie des lieux de mémoire. Elles sont répertoriées sur le site [cheminsdememoire.fr](http://cheminsdememoire.fr) mis en ligne récemment par la DMPA. Afin de mieux cerner les caractéristiques des nécropoles nationales, nous tenterons de définir ce qu'est un lieu de mémoire et quels éléments font des nécropoles nationales, des lieux de mémoire ? Les nécropoles nationales peuvent-elles s'apparenter à tous les lieux de mémoire ou forment-elles une catégorie à part ?

#### 1.3.1. Définition de lieu de mémoire

La notion de " lieu de mémoire" est un concept difficile à définir puisqu'elle englobe une diversité d'éléments et qu'elle a une évolution fluctuante en fonction des époques, des pays, des personnes....

Selon Anne Bourgon, la « *notion de « lieu de mémoire » est un concept relativement récent* »<sup>16</sup>. Auparavant, on employait le terme de « *haut lieu du souvenir* » pour désigner un lieu où se matérialise un événement important dans l'Histoire. La publication en trois volumes du livre de Pierre Nora intitulé *Les lieux de mémoire : symboles, monuments, archives, objets, personnages et lieux emblématiques*, en 1984, participe à la diffusion de ce terme. Dans cet ouvrage et avec l'aide de nombreux chercheurs, Pierre Nora a dressé une liste non exhaustive des différents objets, rituels,

---

16 - BOURGON Anne, *La notion de lieux de mémoire*, <http://www.tourisme93.com/notion-lieu-memoire.html> [consulté le 16/08/2016]

croyances, expressions linguistiques, éléments de la gastronomie, qui sont des éléments symboliques de la Nation Française.

Selon Pierre Nora, les lieux de mémoire forment un ensemble hétérogène, matériel et immatériel, objet, personnes célèbres, lieux ... Leur rôle est de cristalliser des populations autour d'éléments symboliques et permettre la construction identitaire d'une communauté. Ils ont tous été constitués dans l'idée transmettre des valeurs aux générations futures. Au travers des lieux de mémoire, on comprend comment se considère une société, quelles sont les éléments qu'elle promeut comme facteur d'identité de groupes ou de communautés à des échelles diverses (locale, régionale, nationale.).

En outre, les lieux de mémoire sont une construction qui s'élabore à partir de multiples mémoires personnelles. Ils sont le fruit d'un consensus entre les différents groupes, entre les différentes personnes d'une communauté qui s'accordent sur des éléments représentatifs de leurs ressentis même s'ils ne cadrent pas exactement avec leurs propres souvenirs.

Pour les nécropoles nationales, elles représentent la somme de mémoires individuelles, puisque les soldats qui y sont inhumés ont une identité propre. Lors des commémorations, on retient de cet ensemble d'individus, leur sacrifice pour la nation. C'est ce qui les unit et ce qui fait l'objet d'un consensus pour les générations suivantes. Les nécropoles nationales, bien que liées à un événement traumatique passé, continuent de tenir un rôle important dans la société notamment lors des commémorations annuelles. Jack Lang prend en considération cette particularité dans sa définition de lieu de mémoire : « *sites, qui compte tenu des événements qui y sont associés peuvent être patrimonialisés et constituer le support de commémoration* »<sup>17</sup>. Dans le cas des nécropoles nationales, la commémoration fait partie, d'un rituel lié à la mémoire des guerres mondiales et participent à la transmission de la mémoire nationale au fil des générations. Dans ces sites, les commémorations annuelles participent à souligner le caractère national de ces lieux de mémoire.

### 1.3.2. Lieu de mémoire nationale

---

17 BOURGON Anne, *La notion de lieux de mémoire*, <http://www.tourisme93.com/notion-lieu-memoire.html> [consulté le 16/08/2016]

Dans son ouvrage *Les lieux de mémoire*, Pierre Nora souhaitait comprendre « les demandes sociales fortes à l'égard du patrimoine », qui « cherchent à compenser le déracinement historique du social et l'angoisse de l'avenir par la valorisation d'un passé qui n'était pas jusque-là vécu comme tel »<sup>18</sup>. Les nécropoles nationales sont des sites historiques qui illustrent des éléments de la mémoire nationale, le souvenir des deux conflits mondiaux. Selon Gérard Namer, dans son livre intitulé *Bataille pour la mémoire*, ces commémorations constituent des mises en forme stratégiques et politiques d'un passé récent. Leur rôle a évolué au fil du temps.

Au lendemain de la guerre, les commémorations avaient pour but d'honorer la mémoire des soldats morts pour la France. Elles suivaient un rituel précis qui combinait cérémonie religieuse, pour la mémoire de ces hommes, et cérémonie militaire, pour glorifier ces soldats. Puis, à mesure que les générations se succèdent, de moins en moins de personnes sont concernées directement par les deux conflits mondiaux, et les commémorations au sein des nécropoles nationales ont évolué. Aujourd'hui, elles représentent les conséquences des guerres mondiales. Mais plus que cela, elles sont mobilisées à des fins citoyennes, pour sensibiliser les nouvelles générations à l'union nationale. Ces commémorations sont intimement liées au devoir de mémoire.

Le " devoir de mémoire " est rattaché à la fois à l'enseignement, à la transmission de valeurs et de savoirs, à la religion, à la culture, à la politique et à l'histoire. Cette notion est apparue en 1995, dans un ouvrage de Primo Lévi, dans lequel il insiste sur la nécessité de se souvenir de ce qui s'est passé dans les camps de concentration où il fût interné, pour ne pas oublier. La nécessité de se souvenir et de tirer des leçons de notre passé peut aussi être appliquée aux les nécropoles nationales.

Les commémorations évoluent donc en fonction de l'actualité, du présent, mais ont toujours le même enjeu : valoriser un passé idéalisé à des fins politiques ou sociales (pour les groupes en mal de reconnaissance).

Les commémorations se multiplient aujourd'hui, elles sont diversifiées, tantôt culturelles ou patrimoniales, nationales ou locales. Dans le cas des nécropoles nationales, elles tendent à honorer les morts pour la France de manière générale mais aussi plus particulièrement les personnes issues des communes alentour. Ce sont des lieux de mémoires partagés, des lieux où s'incarnent la mémoire collective de la nation. Les

---

18 - Pierre NORA, « De l'archive à l'emblème », *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1993, tome 3 « Les France ».

commémorations au sein des nécropoles nationales sont des rituels par lesquels la communauté « assure et réassure son identité »<sup>19</sup>. Ces lieux de mémoire possèdent des caractéristiques architecturales dédiées à la mémoire citoyenne.

Les nécropoles nationales sont construites sur un modèle particulier défini par les plans d'architectes du Ministère de la Défense. Selon la loi de 1918, les nécropoles nationales doivent être bâties de manière monumentale afin de marquer les esprits. Elles sont donc disposées sur de larges périmètres, adaptant des formes simples (carré, rectangle) sur des terrains acquis par l'État.

L'architecture et la conception des nécropoles nationales diffèrent selon les pays. Tous respectent leurs traditions nationales les usages religieux, et aussi la volonté d'une affirmation politique.

En ce qui concerne les soldats du Commonwealth, par exemple, leurs nécropoles militaires ont été bâties in situ, à l'endroit où les soldats sont tombés, pour des raisons matérielles, liées à la complexité et au coût du transfert de corps. Trois architectes britanniques ont encadré et orienté l'aménagement des cimetières du Commonwealth au lendemain de la Grande Guerre : Reginald Bloomfield, Herbert Baker, Edwin Lutyens. Les cimetières militaires anglais sont des jardins, une reconstitution du paradis perdu où l'Homme vivait en paix, et en harmonie avec la nature. Ils sont à l'image des jardins anglais. Les tombes sont préservées dans leur emplacement originel c'est pourquoi les stèles britanniques semblent disposées de façon aléatoire. Elles sont ornées par des stèles de pierre. Pour chaque soldat identifié, il fut demandé à la famille l'emblème religieux qu'elle souhaitait faire graver : croix, étoile de David, symbole musulman. La stèle mentionne également le corps d'armée et l'âge du soldat, ainsi qu'un épitaphe (non obligatoire). Rudyard Kipling se chargea de sélectionner des épitaphes « standards » : « *Pour Dieu, le roi et le pays* », « *Ainsi soit-il* ». Les épitaphes personnalisées sont d'une très grande diversité.

Les nécropoles nationales allemandes, quant à elles, sont plus tardives. Vaincus en 1918, l'Allemagne n'a pas obtenu l'autorisation de transférer les corps de ses soldats morts en France avant 1926 (création du service Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge (VDK) chargée des inhumations militaires). Les cimetières

---

19 - ORY Pascal, *Une nation pour mémoire*, op. cit., Monument aux morts de Lézardrieux, 34 BBF : 2014, p. 7-9

allemands ont été construits dans l'entre-deux-guerres par l'architecte Robert Tischler, ancien combattant de la Grande Guerre, autour de deux grands principes : le deuil et la vie universelle. Ce choix « renvoie à la mythologie germanique qui est fondée sur la communion de l'Homme et de la Nature »<sup>20</sup>. Les croix sont plus larges que les croix françaises.

Les nécropoles françaises, enfin, diffèrent de ces deux modèles. Les stèles sont standardisées selon quatre modèles, en fonction de la religion du défunt : croix latines pour les chrétiens, stèles musulmanes pour les musulmans, stèles israélites pour les juifs, et stèle pour les libre penseur (voir en annexe 2). La France est le seul pays à disposer d'une stèle pour les personnes athées, par respect pour la laïcité.

Les tombes doivent être alignées en rappel de l'alignement des soldats lors de la revue des troupes. L'organisation des tombes est normalisée afin que le lieu conserve un certain esthétisme : les tombes sont disposées en carrés de 80 sépultures réparties en 5 rang de 16 tombes. Ces carrés doivent s'adapter à la superficie du terrain, ainsi il arrive que certains carrés soient réduits (voir annexe 3). Les carrés sont complétés par des tombes sans corps, identifiables par leur absence de nom sur les croix ou sur les stèles et qui sont souvent confondues avec des tombes de soldats inconnus (voir annexe 4).

Selon l'article D424 du code de la pension militaire d'invalidité, « *l'aménagement et l'ornementation des tombes dans les cimetières de guerre sont assurés par l'État. Chaque sépulture particulière comporte un monument individuel d'un modèle uniforme, dont les inscriptions rappellent les nom, prénom, grade et affectation militaire du défunt, le lieu et la date de son décès, ainsi que la mention "Mort pour la France" »*<sup>21</sup>. Cet article est fondamental puisqu'il marque la volonté de l'État d'honorer ses morts sans distinction sociale ou militaire. On interdit tout aménagement somptuaire afin que les soldats tombés au combat soient égaux dans la mort. Les stèles sont en béton armé et des ifs sont disposés sur le site pour réaffirmer le caractère perpétuel de ce lieu de mémoire.

Les nécropoles nationales comportent une clôture dont le portail doit rester ouvert afin de permettre aux familles de se recueillir à tout moment. Par respect du rituel des cérémonies commémoratives annuelles, les nécropoles nationales disposent d'un

---

20 - LE MANER Yves, *Les Principes généraux d'aménagement des nécropoles militaires*, <http://www.cheminsdememoire-nordpasdecalais.fr> [consulté le 16/08/2016]

21 - Ibid.

drapeau tricolore en leur point central. Le drapeau est abaissé puis remonté lors des commémorations par les anciens combattants.

Les nécropoles nationales disposent d'une architecture définie pour se démarquer des autres nations et pour réaffirmer la mémoire nationale à travers le drapeau français placé à leur centre.

Au-delà de la mémoire nationale, les nécropoles sont des lieux où s'incarne la Nation par-delà les individus quelle regroupe. Elle incarne une partie de la mémoire collective des deux conflits mondiaux. Elle résulte une construction historique qui combine les souvenirs individuels d'un grand nombre d'individus d'une communauté. Complexe, la mémoire collective est véhiculée par les institutions, par le biais de l'école, des musées qui sélectionnent des éléments à valoriser, un passé glorieux qui n'a pas forcément été vécu comme tel par la majorité de la communauté.

La visite d'une nécropole nationale doit se penser en accord avec la mémoire collective, toujours en se référant à des auteurs, des chercheurs compétents en la matière. La visite est aussi une voie de transmission de la mémoire des guerres mondiales, et elle doit être la plus neutre possible pour éviter de tomber dans une « *lutte* » pour la reconnaissance des diverses mémoires individuelles qui la compose.

Quelle est la particularité de ces mémoires individuelles et comment en tenir compte dans la valorisation d'une nécropole nationale ?

### 1.3.3. La nécropole nationale : un lieu de mémoires individuelles

La mémoire individuelle se définit comme le souvenir que l'on garde d'un événement passé, qui peut être lié à une personne, à un objet.... Une nécropole nationale conserve des bribes de mémoires individuelles. Chaque soldat est rattaché à une histoire, à une famille, à un objet, qui peut être transmis aux générations futures. Les descendants, les proches du soldat, ou des personnes qui lui sont contemporaines deviennent alors des témoins, des porteurs de mémoires personnelles. Ils jouent un rôle important dans la médiation d'un lieu de mémoire. Ils apportent une part émotionnelle à l'histoire, susceptible d'être transmise et entendue par les visiteurs.

Le témoin offre également la possibilité au public de rentrer en contact avec l'expérience de la guerre. Il peut être une personne mais aussi un objet qui acquiert une



valeur symbolique dans la mémoire d'un individu ou dans la mémoire familiale. En effet, au lendemain de la guerre, le travail de deuil effectué par les familles était rendu difficile par l'absence de corps, les individus endeuillés se sont tournés vers des objets ayant appartenu au défunt, qui deviennent des reliques. Ces reliques sont des témoins qui matérialisent une réalité tragique : l'absence, la mort. Dans le même ordre d'idée, les nécropoles nationales sont des témoins de la mémoire individuelle, elles matérialisent la mort massive lors des conflits mondiaux. Lorsqu'on fait la médiation de ce lieu, il est important de tenir compte de la multitude d'entités mémorielles présentes sur le lieu.

En outre, même si ces souvenirs, bien que personnels, sont non seulement partagés mais aussi influencés par le présent. Tenir compte des mémoires individuelles, c'est également souligner la diversité des acteurs impactés par les guerres mondiales, et permettre par le prisme des parcours de vie des soldats, de retracer des pans de la mémoire collective. Mais lorsque l'on évoque les souvenirs liés à la mémoire individuelle, il faut tenir compte qu'elle évolue selon l'affect, le temps et l'influence de la mémoire collective

Cette première partie nous a permis de définir les nécropoles nationales, de retracer leur histoire et comprendre quels organismes étaient en charge de leur valorisation. Nous avons pu également cerner la particularité de ce lieu de mémoire, à savoir sa nature bicéphale tissant un lieu entre la mémoire nationale et la mémoire individuelle des deux guerres mondiales. Ces deux aspects constituent les enjeux qui doivent être portés par la valorisation de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais prise en charge par le Cercil Musée-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv.

## **2. La valorisation de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais : quels enjeux pour le Cercil Musée-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv ?**

Comme cela a été mentionné en introduction, le Cercil Musée-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv a répondu à l'appel au projet de valorisation des deux nécropoles nationales du département du Loiret lancé par le Département de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives du ministère de la Défense. Cela représente une opportunité unique pour cette association, dont la mission initiale est la préservation et la survivance de la mémoire des camps d'internement de Jargeau, Pithiviers et Beaune-la-Rolande, où ont été déportés, entre autres, des familles prisonnières dans le Vélodrome d'Hiver de Paris après la rafle du 16 et 17 juillet 1942.

### *2.1. Le Cercil Musée-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv, une association pour la mémoire*

#### 2.1.1. Présentation du Cercil

Le Centre d'Études et de Recherches sur les Camps d'Internement du Loiret (Cercil) est une association fondée en 1991, notamment par des familles de déportés et avec le soutien des Fils et filles de déportés juifs de France. Elle a été créée également à l'initiative des municipalités de Pithiviers, Beaune-la-Rolande, Jargeau et Orléans, de l'université d'Orléans, du Centre de documentation juive contemporaine, du CRIF et de la communauté juive d'Orléans.

En 2011, avec le soutien des deux maires successifs d'Orléans, Jean-Pierre Sueur et Serge Grouard, le Cercil a emménagé dans une ancienne école maternelle située au 45 rue du Bourdon-Blanc afin de disposer de locaux adaptés à ses missions et à l'accueil du public.

Le Cercil Musée-Mémorial a été inauguré le 27 janvier 2011 par l'ancien président de la République Française Jacques Chirac et Simone Veil, en présence de Serge Klarsfeld, de Richard Prasquier et de Gilles Bernheim. Le site comprend un espace muséographique intégrant une salle hommage dédiée aux 4 400 enfants internés dans les camps du Loiret, un centre de ressources disposant d'une vaste collection d'ouvrages

sur la seconde guerre mondiale et un centre d'archives. Le Cercil possède également une salle pédagogique destinée à l'accueil des classes mais aussi aux expositions temporaires et autres événements culturels. Un reste de « baraque », venant du camp de Beaune-la-Rolande, a été installé dans la cour intérieure. Il est classé monument historique.

Le Cercil a pour objectif d'expliquer le processus qui a rendu possible la Shoah. À la fois musée, mémorial et centre de documentation, c'est un lieu de réflexion, de rencontre, ouvert au public pour que la mémoire reste vivante. Il contribue à de nombreux projets visant à mieux faire connaître la Seconde Guerre mondiale.

Le Cercil Musée-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv a été conçu comme un lieu de recherche, de mémoire et d'éducation. Il mène par conséquent des actions diverses pour sensibiliser le public, scolaire ou non, à l'histoire de la Shoah et des génocides juifs, arméniens, rwandais. L'association a donc un rôle de mémoire, mais aussi de recherche et de pédagogie et mène plusieurs actions de médiations tout au long de l'année.

#### 2.1.2. Actions menées par le Cercil et diversité des modes de médiation

Le Cercil met l'accent sur la pédagogie et l'éducation afin de sensibiliser le public à la mémoire de la Shoah et pour lutter contre les discriminations racistes qui ont conduit, en partie, au génocide des juifs au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Dans le musée, tout d'abord, le Cercil propose une visite, qui peut être guidée, de l'espace muséographique présentant les différents camps du Loiret, où ont été internés les juifs français hommes, femmes enfants. Pour le public scolaire, cette visite est couplée d'un atelier pédagogique sur des thèmes divers comme l'art dans les camps, les enfants cachés à travers l'histoire d'Isaac Milmann, le dessin animé comme outil de propagande. Mais aussi des ateliers intitulés « nous nous souvenons » sur la représentation de la rafle du Vel d'Hiv dans la mémoire collective ou sur l'histoire du concept républicain de laïcité. Le Cercil organise aussi des conférences et des rencontres avec des témoins, survivants de la Shoah.

Au-delà de son action dans le musée, le Cercil met en place des visites guidées de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande. Bien qu'il ne reste plus de traces matérielles des deux camps d'internement, détruits après la Seconde Guerre mondiale à la demande des

rescapés, le Cercil utilise des photographies, de la gare notamment, pour transmettre la mémoire de ces lieux.

Enfin, le Cercil soutient divers projets, toujours dans le but de préserver la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, comme la publication d'ouvrages, recueil de témoignages, et la valorisation de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais.

## *2.2. Valoriser la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais : quels enjeux ?*

En acceptant de prendre en charge la valorisation de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais, le Cercil participe à enrichir son action citoyenne auprès d'un public élargi. Quels sont les enjeux de la patrimonialisation de ce lieu de mémoire ?

### *2.2.1. Redécouvrir la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais, un lieu méconnu*

La nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais se situe au lieu-dit « *orée de la forêt* », accolé à un centre commercial. Elle est accessible en autobus et en voiture. Pourtant, lorsque l'on interroge des orléanais sur ce lieu de mémoire, peu d'entre eux arrivent à la situer dans l'espace et encore moins s'y sont rendus. Ce site est donc largement méconnu par la population locale.

Pour expliquer cette méconnaissance, on peut invoquer le déclin du nombre de participants aux commémorations annuelles (en comparaison avec les années qui ont suivies les deux guerres mondiales), le manque de panneaux routiers indiquant l'emplacement du site, ou encore le faible taux de réponses pertinentes sur internet.

Mais ces facteurs ne peuvent expliquer totalement ce phénomène d'oubli. Le manque d'informations, d'outils de médiation et de communication autour et dans le site, sont les vraies raisons de la désertion de ce lieu de mémoire.

Valoriser la nécropole de Fleury-les-Aubrais représente pour le Cercil l'opportunité de préserver la mémoire de ce lieu et éviter qu'il ne tombe dans l'oubli. Cela peut également sensibiliser les visiteurs aux commémorations et à leur utilité pour la transmission de la mémoire des deux guerres mondiales et de ceux qui ont donné leurs vies pour la défense de la Nation. C'est aussi un biais pour proposer de nouvelles visites guidées et des ateliers en lien avec la nécropole nationale.

### 2.2.2. Proposer de nouvelles visites et ateliers en lien avec ce lieu de mémoire

Par le biais de la valorisation de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais, le Cercil enrichit son action de sensibilisation à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

Pour cela, il souhaite mettre en place une visite guidée de ce lieu de mémoire, destinée au grand public et aménagée pour les groupes scolaires. Il prévoit aussi de concevoir des ateliers sur les thèmes abordés lors de la visite. On peut citer en exemple le racisme dont ont été victimes les troupes coloniales sur le territoire européen, ou encore la résistance face à l'oppression pour défendre des valeurs humaines telles que la liberté ou la paix.

L'enjeu de ces ateliers est de continuer à lutter contre les préjugés raciaux par le biais de l'éducation, et de réaffirmer sa mission de transmission de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale.

La valorisation de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais représente pour le Cercil une opportunité d'accroître son champ d'action dans la préservation et la transmission de la mémoire des conflits mondiaux. Mais comment peut-on patrimonialiser ce site et en assurer la médiation auprès d'un public plus large ?

### **3. Valoriser la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais : quelles méthodes et quels outils de médiation ?**

La nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais est un lieu complexe comme nous avons pu le constater précédemment. La mise en place de visites commentées du site était au cœur ma mission au sein du Cercil Avant le travail de valorisation du site mené par le Cercil, il n'existait aucun document, aucune page internet, retraçant l'histoire et les éléments qui composent la nécropole nationale. Il a donc fallu commencer par rechercher des informations sur ce lieu de mémoire, incluant les nombreux aspects auxquels il se rattache comme la mort, le deuil, les cimetières militaires... et trouver des témoins pour donner à la médiation une dimension plus émotionnelle.

#### *3.1. Méthodologie de recherche*

##### *3.1.1. Travail de recherche historique*

Afin de mener à bien la mission de valorisation de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais, j'ai effectué de nombreuses recherches et lectures pour cerner les particularités de ce site historique.

Dans un premier temps, il était nécessaire de définir ce qu'est une nécropole nationale, en quoi elle se distingue d'un carré militaire, quels organismes institutionnels en ont la charge... C'était une étape essentielle, une base de travail qui permet de spécifier quels mots clés, quelles notions se rattachent à ce lieu.

Une fois ces termes généraux identifiés, j'ai pu me consacrer plus particulièrement à la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais. Pour dresser un état des lieux des connaissances actuelles sur le site, j'ai rencontré le directeur de l'Office National des Anciens-Combattants et Victime de Guerre du Loiret, Mr Marbois. Puis, sur ses conseils, j'ai contacté le Pôle de Sépultures de Guerre et Haut-Lieux de Mémoire de Metz, qui a mission de s'occuper du site, j'espérais obtenir un dossier complet sur le site. Cependant, le document en question ne contenait que très peu d'informations, seulement un plan topographique et un relevé nominatif des tombes, qui s'est révélé par la suite inexploitable car obsolète (datant de 1963, avant la fin de l'aménagement du site).

Seul le site internet [chemindememoire.fr](http://chemindememoire.fr) mis en ligne par la DMPA et présentant les nécropoles nationales de France, introduit de manière pertinente la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais. Les archives municipales de Fleury-les-Aubrais et d'Orléans détiennent également des éléments sur ce lieu de mémoire, mais ce sont principalement des relevés nominatifs liés aux transferts de corps de soldats, depuis les cimetières municipaux jusqu'à la nécropole.

Mis à part quelques source spécialisées sur les nécropoles nationales, comme les articles d'Antoine Prost sur les cimetières ou l'ouvrage de Béatrix Pau « *le ballet des Morts* », il n'y a pas beaucoup de publications sur le sujet. Certains articles des bases de données Persée et Cairn contiennent des informations intéressantes mais il faut savoir étendre ses recherches à des thèmes attachés à la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais comme la mémoire nationale, l'histoire de la région dans la guerre.

Pour mieux cerner les spécificités de la nécropole de Fleury-les-Aubrais il a fallu dresser un relevé nominatif, non exhaustif, des personnes inhumées dans ce lieu. L'enjeu était d'identifier la typologie des soldats dont les dépouilles sont présentes sur le site, et comprendre leurs parcours de vie. Par ailleurs il importait de déterminer la logique qui a défini l'organisation du site pour en construire la découverte par le public ciblé.

### 3.1.2. Parcours de vie et recueil de témoignages

Pour retracer des parcours de vie, nous avons identifié les personnes inhumées dans la nécropole nationale sur la base d'un relevé nominatif présent sur une base de données en ligne sur *memorialgenweb*, et crée par Stéphane Protois. Il est évident que ce relevé peut contenir des erreurs puisque *memorialgenweb* est un site web participatif tel que l'encyclopédie en ligne *Wikipédia*, mais il nous a permis de recouper les soldats en grandes catégories et de tenter de trouver une logique dans l'organisation de la nécropole nationale (voir annexe 5).

Nous avons regroupé les soldats selon plusieurs thèmes marquants semblant être propre à la nécropole :

- les hôpitaux militaires
- l'aviation en temps de guerre

- les massacres racistes commis par la Wehrmacht à Clamecy et à Gaubertin
- les combats de 1940 dans la région
- la résistance nationale, internationale et locale

Une personne est choisie pour incarner chacun de ces groupes identitaires. Nous avons demandé les dossiers militaires de ces soldats au Service Historique de la Défense de Caen afin de raconter leur vie en temps de guerre.

Cela nous a permis d'obtenir un grand nombre de documents pertinents qui ont pu être utilisés comme support de médiation lors de la première visite guidée organisée dans la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais le 5 juillet 2016.

Mais pour ajouter de l'authenticité et du sens à ces récits, nous avons tenté de retrouver des témoins ou des descendants de soldats inhumés dans la nécropole nationale. J'ai pu retrouver la trace, par le biais du livre d'or présent sur le site, de madame Lourd qui était présente au moment de l'enterrement des tirailleurs sénégalais massacrés à Gaubertin par l'armée allemande. Et, en navigant sur des sites spécialisés dans la généalogie, j'ai contacté la petite-fille de Marcel Simard, un soldat du 4<sup>ème</sup> Régiment de Hussards qui est mort en 1940 lors des combats de la Croix-Saint-Leuffroy (Eure). Elle est venue raconter l'histoire de son grand-père lors de la visite de la nécropole, ce qui a été un moment riche en émotions.

À ce jour les données collectées sur la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais sont loin d'être exhaustives, beaucoup d'informations nous manquent encore, comme un relevé nominatif certifié par le ministère de la Défense. Malgré tout, nous avons pu recueillir suffisamment d'informations qui nous serviront de supports de médiation au cours de la visite guidée de ce lieu de mémoire. Cette visite sera articulée autour de trois thèmes : l'histoire nationale, l'histoire locale et les massacres racistes commis par l'armée allemande.

### *3.2. Les éléments historiques redécouverts ; supports de médiation*



La collecte d'informations sur la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais a été menée dans le but de valoriser ce lieu de mémoire.

Ainsi, nous savons à présent que la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais, sont inhumés des personnes aux profils très différents.

Que ce soient des militaires morts des suites des combats, des civils qui étaient au mauvais endroit au mauvais moment, des personnes qui ont intégré volontairement des groupes de résistance.... Toutes étaient prises dans un engrenage militaire, tous sont morts en période de conflits. La plupart des soldats de la Première Guerre mondiale inhumés dans la Nécropole de Fleury-les-Aubrais ont trouvé la mort à l'hôpital, pour cause de maladie ou de blessures. En effet Le Loiret et les départements voisins, éloignés des fronts, accueillait de nombreux hôpitaux où succombèrent ces personnes.

Pour les soldats de la Seconde Guerre mondiale, ils ont tous des profils différents. On retrouve ici les soldats qui ont participé à la Campagne de France de 1940, qui sont mort en défendant le passage de la Loire ou de Paris ; les soldats qui ont été faits prisonniers et qui sont morts en captivité ou suite de maladie contractée dans un Fronstalag ; et les hommes qui ont participé à la Libération de la France. Enfin, pour les soldats morts après 1946, ils sont décédés dans des hôpitaux militaires des suites de leurs blessures reçues dans les combats. Nous avons décidé de retracer certains parcours de vie pour aborder différents aspects de la seconde guerre mondiale sur le plan national et local.

### 3.2.1. Une histoire nationale : l'aviation, la résistance

La visite guidée permet d'aborder, de manière originale, l'histoire de deux périodes de la Seconde Guerre mondiale, 1940 et des combats de la campagne de France et 1944 marquant la Libération de la France.

La bataille de France, tout d'abord, est bien souvent minimisée dans l'Histoire. Pourtant, c'est un fait historique qui a eu un impact considérable sur la population française de l'époque. Elle constitue l'une des plus grandes défaites de l'armée française, en un temps très court étant donné que la majorité des combats se sont déroulés entre mai et juin 1940. Nous avons décidé de traiter cette période sous un angle particulier, à savoir l'aviation française car de nombreux aviateurs sont inhumés dans la nécropole. L'aviation est un corps d'armée apparu tardivement à la fin de la Première Guerre

mondiale. Dans la période d'entre-deux-guerres, les moyens techniques dont il dispose se sont considérablement améliorés : les avions deviennent des armes à part entière, destructrices. Les avions sont allégés grâce à l'utilisation de nouveaux matériaux, ils peuvent ainsi transporter des bombes, des parachutistes. Ils ont pour rôle de surveiller les troupes ennemies et d'infliger des dégâts matériels et humains sur le territoire ennemi. De nombreuses villes ont été bombardées en 1940 puis tout au long du conflit. Orléans, par exemple, a été en partie détruite par les bombes ennemies.

La Luftwaffe, aviation de l'armée allemande, arpentait le ciel à la recherche de d'engins volants de l'aviation française ou britannique. Les combats aériens sont féroces, les aviateurs se mitraillent en plein vol dans l'espoir de toucher mortellement l'autre. Certains de ces aviateurs sont inhumés dans la nécropole, ils ont parfois trouvé la mort suite à leurs blessures dans les hôpitaux du Cher, ce sont principalement des soldats des bases aériennes alentours.

Combat au sol, combat dans les airs, bombardement, la Campagne de France a été une rude période au terme de laquelle 58 829 personnes sont décédées (chiffre du Ministère de la Défense), 123 000 autres ont été blessées, et 1 800 000 soldats de l'Armée Française sont fait prisonniers. La campagne de 1940 constitue l'une des grandes défaites de l'histoire nationale. La population française de l'époque a subi l'humiliation suite à un cuisant échec militaire, renforcé par la signature de l'armistice par le Général Pétain le 22 juin 1940 dans le même wagon de train que pour la signature de l'armistice de 1918. Les rôles sont inversés, le gouvernement français doit s'incliner face à la puissance de l'armée allemande. La France se retrouve plongée dans une situation politique délicate : coupée en deux parties, une zone occupée et une zone libre, le gouvernement est reformé avec à sa tête le Maréchal Pétain. Une politique collaborationniste se met en place et la population est surveillée.

Alors que le destin de la Nation semble scellé, sinistre et sombre, un message radio est lancé par le Général De Gaulle, pour appeler les français à rejoindre la résistance en Angleterre et en France. La Grande-Bretagne, où se retrouvent les gouvernements exilés, devient alors la plaque tournante de tous les réseaux d'action et de renseignements vers l'Europe occupée.

Les objectifs de la Résistance sont militaires et visent à aider l'effort de guerre par le sabotage, le renseignement, le rapatriement des combattants (aviateurs par exemple) puis la formation de maquis. Ils sont également civils et cherchent à protéger les

proscrits (communistes, Juifs, réfractaires) tout en formant l'opinion publique par la presse clandestine ou la diffusion de tracts... Ils sont enfin politiques, prévoyant, une fois la victoire acquise, de prendre le pouvoir et de procéder à de profondes réformes. La Résistance Française revêt un double aspect : lutte contre l'occupant allemand, mais aussi lutte contre le régime de Vichy, sa « révolution nationale » et sa politique de collaboration. Parmi les personnes inhumées à la nécropole de Fleury-les-Aubrais, on retrouve des résistants français qui sont morts en 1944, suite à leur détention par les troupes ennemies ou lors des combats pour la libération de la France.

La visite de ce lieu de mémoire permet de valoriser le rôle de la résistance dans l'histoire de France. Les résistants étaient des hommes et des femmes de tous âges mais souvent jeunes voire très jeunes ; issus de toutes les couches sociales, de toutes les sensibilités politiques de gauche comme de droite, toutes les sensibilités philosophiques et religieuses tous unis pour lutter pour un idéal. Parmi eux se trouvaient également des étrangers qui combattaient afin de se défendre contre l'oppression militaire allemande et pour assurer à l'Europe un avenir meilleur. L'idée principale véhiculée par la Résistance c'est l'union face à l'adversité, pour défendre des valeurs essentielles telles que la paix, la liberté d'être, de penser et d'agir, la fraternité...

Au-delà de sa dimension nationale, la nécropole de Fleury-les-Aubrais s'inscrit dans un paysage local, dans une région qui a été impactée par les deux guerres mondiales même si elle est souvent située hors des zones de combats, les espaces transfrontaliers avec l'Allemagne. La visite de cette nécropole permet de rattacher le patrimoine local à l'histoire nationale.

### 3.2.2. Une histoire locale : les hôpitaux militaires, les combats de la Loire, les maquisards de Lorris

Au cours des recherches effectuées sur la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais en vue de sa valorisation, nous avons formulé plusieurs interrogations pour comprendre la nature du lieu. L'une d'elles portait sur le choix de la ville de Fleury-les-Aubrais.

Nous avons interrogé le président de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la région Centre à ce sujet. Il n'a pas pu nous donner de réponse. Nous avons donc tenté de formuler plusieurs hypothèses. Premièrement, la proximité avec Paris aurait aiguillé ce choix. En effet, être aux alentours de la capitale permettait

de faciliter le regroupement des soldats inhumés provisoirement en périphérie parisienne. Ensuite, la gare de Fleury-les-Aubrais constituait un atout majeur à l'époque puisque c'est une gare de transit, de passage, qui fait la jonction entre Paris et la province. La gare permettait de faire venir des corps depuis tous les départements limitrophes sans difficultés. Ces hypothèses n'ont pas pu être validées, nous avons décidé d'explorer le passé militaire de la région et des alentours pour comprendre le choix de l'emplacement de la nécropole nationale.

La nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais n'a pas été construite au hasard. Elle est rattachée à l'histoire militaire de la région, de la ville ou des communes alentour. La visite de ce lieu permet aux autochtones et aux personnes pratiquant une excursion orientée vers le tourisme de mémoire, de comprendre le rôle d'Orléans et ses alentours, dans la logique militaire de la France, de 1914 à 1945.

Tout d'abord, la région disposait de nombreuses structures sanitaires, où sont morts beaucoup de soldats inhumés par la suite dans la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais. Dès la Première Guerre mondiale, des hôpitaux militaires permanents et complémentaires ont été construits dans les départements limitrophes du Loiret. Dans le département du Cher, par exemple, il y avait, entre 1914 et 1918, un hôpital militaire permanent (l'hôpital militaire Baudens à Bourges) ; vingt-deux hôpitaux complémentaires et un grand nombre d'annexes situées dans des communes proches, neuf hôpitaux auxiliaires et deux hôpitaux bénévoles. Les locaux des établissements scolaires sont aussi réquisitionnés : 37 écoles du Cher, l'école nationale professionnelle de Vierzon, deux collèges (Sainte-Marie et Littré à Bourges), un lycée de garçons, ainsi que deux Écoles Normales sont transformés en établissements hospitaliers. Les capacités hospitalières des communes suivent la hiérarchie urbaine du département. Par exemple, à elle seule, Bourges compte 17 hôpitaux et 5 000 à 6 000 lits environ, soit la moitié des lits disponibles pour le Cher<sup>22</sup>. Les hôpitaux ont un rôle essentiel pour la population de cette époque : *« ils sont perçus comme un refuge face à l'accumulation des drames individuels, faits de peur, d'isolement et de douleurs. Les infirmiers et les médecins apparaissent comme des remparts contre la souffrance et la mort »*<sup>23</sup>.

---

22 - Archives départementales du Cher

23 - Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, *Dossier pédagogique sur les hôpitaux militaires*, [http://www.onac-vg.fr/files/uploads/file/ONACVG\\_Hopitaux.pdf](http://www.onac-vg.fr/files/uploads/file/ONACVG_Hopitaux.pdf) [consulté le 16/08/2016]

La visite guidée de la nécropole nationale peut sensibiliser le public au rôle et à l'organisation du Service Sanitaire en temps de guerre, qui doit orchestrer l'évacuation rapide des grands blessés. À travers le parcours de vie d'un soldat blessé, on s'attache à détailler les différentes étapes existantes dans le transfert des soldats estropiés, depuis le Front et les postes de secours, jusqu'aux hôpitaux complémentaires situés à l'arrière.



Carte illustrant le transfert des blessés et des malades - Source : les archives du ministère de la Défense

La visite de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais permet de prendre conscience de la particularité militaire des environs par le prisme des hôpitaux de l'Armée où sont décédés un grand nombre de soldats inhumés dans la nécropole. Ils sont morts de maladies (typhus, gale, tétanos, pneumonies, tuberculose, grippe espagnole..) ou des suites de blessures infligées par des éclats d'obus, des balles, ... À travers l'histoire ces soldats blessés, on peut aborder le thème des « gueules cassées » susceptible d'être intelligibles par le public car connu par la multiplication des écrits (*Au-revoir là-haut* de Pierre Lemaitre) ou des peintures (Otto Dix). Orléans est rattaché à l'histoire de ces soldats estropiés puisqu'il y avait un institut spécialisé dans la réinsertion des mutilés, créé à l'initiative de Mme Chassot.

Au-delà de l'histoire des hôpitaux militaires situés à proximité de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais, ce lieu de mémoire permet d'aborder les combats qui se sont déroulés dans la région.

Suite au repli des troupes lors de la Campagne de France en mai 1940, les soldats ont tenté de ralentir l'avancée allemande. Beaucoup d'unités ont été dissoutes en 1940,

d'autres se sont constituées dans l'espoir de pouvoir arrêter l'offensive allemande, mais entre mai et juin 1940, cette dernière franchit ponts, rivières, villages. Beaucoup de villes, de bourgs deviennent alors le théâtre de rudes batailles. Nombreux sont les hommes à perdre la vie dans les combats. Parmi eux se trouvent le 4<sup>ème</sup> Régiment de Hussards, qui a combattu six jours, entre le 5 et le 11 juin 1940 à la Croix-Saint-Leuffroy, un village situé dans l'Eure. C'est un lieu stratégique pour assurer la défense du passage de l'Eure. Le récit de cette bataille nous est parvenu grâce au témoignage du curé de la paroisse Mr Letort et par la petite fille de Marcel Simard, un des soldats de ce régiment. Mr Letort raconte que l'armée française, bien qu'elle dispose de moyens largement inférieurs, parvient à infliger de lourdes pertes à l'ennemi. Le 11 juin, en quelques heures, le régiment perd 3 officiers, dont deux commandants de groupe et un commandant d'escadron, 10 gradés dont 6 tués et 4 blessés, 25 cavaliers dont 16 tués et 9 blessés. Il doit se rendre, les survivants sont faits prisonniers et libérés à la fin de la guerre. Six ans après les journées tragiques dont nous avons relaté brièvement les faits, la commune de La Croix St-Leuffroy rend un nouvel hommage aux officiers, sous-officiers et cavaliers du 4<sup>e</sup>. Hussards par l'inauguration d'un monument à la mémoire le 11 juin 1946. La nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais accueille une vingtaine de soldats de ce corps d'armée. À travers leur histoire qui s'est déroulée à proximité de ce lieu de mémoire, on peut retracer les grandes lignes des événements qui se sont produits en France en 1940.

Enfin, la nécropole de Fleury-les-Aubrais est rattachée à l'histoire de la Résistance locale. Parmi les soldats inhumés, on retrouve des membres du maquis de Lorris, une ville située à proximité d'Orléans. Le maquis désigne un lieu retiré où se réunissaient les résistants lors de l'occupation allemande. Les zones forestières ou soumises à un fort exode rural constituent des lieux privilégiés, le maquis de Lorris est situé « *au carrefour de la résistance* ». Outre ses missions de collecte de renseignements, en surveillant les chemins forestiers, les positions allemandes, les maquisards mènent des opérations militaires de harcèlement de l'occupant afin de ralentir la progression allemande vers le front de Normandie en 1944 et entraver leur repli. Les maquisards ont pour ligne de conduite de « *ne jamais affronter l'adversaire lorsqu'il est en force, mais le harceler constamment et attendre qu'il soit en état d'infériorité pour attaquer* ». Les principales missions des maquisards sont : les embuscades contre des convois de véhicules allemands, sabotages de voies ferrées ou encore arrestations d'individus dangereux.

Mais, un maquis ne peut survivre sans le soutien de la population locale. L'aide des commerçants (boucher, épicier, boulanger) et des agriculteurs est indispensable pour fournir le ravitaillement nécessaire. La spécificité du Maquis de Lorris réside dans le fait qu'entre 1942 et 1943, il est passé d'une organisation clandestine cachée dans un lieu retiré pour s'afficher ensuite au grand jour, et combattre ouvertement pour la libération de la France. Ainsi, il est probable que des personnes ayant participé au maquis ou ayant eu écho de son existence puissent trouver un intérêt à la visite de la nécropole nationale car y est inhumé Pierre Hurtault, un maquisard de la première heure, renommé dans la région.

Plus qu'un intérêt pour l'histoire des hôpitaux militaires régionaux, des combats de l'Eure ou encore du maquis de Lorris, la valorisation de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais peut participer à inciter la population locale à se rendre aux commémorations annuelles, ou à voir d'autres lieux de mémoire situés dans la région. C'est un outil de médiation pour valoriser des événements méconnus de l'histoire comme les massacres racistes commis par la Wehrmacht en 1940, lors de la campagne de France.

### 3.2.3. Des mémoires occultées par l'Histoire nationale : le cas des troupes coloniales et des massacres racistes de la Wehrmacht en 1940

Une nécropole nationale reflète le coût en vie humaine des guerres mondiales. Un sacrifice que le gouvernement a décidé de se remémorer chaque année lors des commémorations. On aborde les grands faits et figures de l'Histoire des deux conflits mondiaux en France : la Résistance, les célèbres batailles, la Libération... Ce qu'on a tendance à minorer dans les discours officiels, c'est la participation des troupes coloniales dans l'armée française, qui ont pourtant joué un rôle essentiel dans la victoire alliée.

Pour retracer l'histoire des troupes coloniales, il faut repartir au XIX<sup>ème</sup> siècle, en Europe, où les puissances militaires, financières de l'époque se lancent dans la conquête de l'Afrique et de l'Asie. Motivées par la conquête de nouveaux espaces, de nouveaux marchés, elles s'affichent dans une action "civilisatrice". En 1884, la conférence de Berlin réunissant les représentants de treize puissances européennes ainsi que les États-Unis fixent les grands principes de la colonisation de l'Afrique : pour qu'un territoire

soit considéré comme une colonie, la puissance occupante doit entretenir des troupes et mettre en place une administration. La France met en place une politique d'assimilation qui impose aux indigènes sa langue, sa culture, sa religion.

Le gouvernement met sur pied une armée composée de coloniaux, dont des tirailleurs sénégalais recrutés dans tous les territoires occupés par l'armée française. Pour Julien Fargettas, ils sont « baptisés " tirailleurs sénégalais ", " troupes indigènes ", ou " Force noire ", caricaturés en " chair à canon ", " honte noire " ou " Y'a bon Banania ", leur histoire est faite de gloire, de larmes et de sang »<sup>24</sup>, une gloire difficile à acquérir. En effet, si l'idée de faire participer les troupes coloniales à l'effort de guerre est largement partagée au sein de l'armée française, elles sont employées principalement sur le Front. Le livre du général Magnin intitulé *La Force Noire* présente l'Afrique comme un « réservoir d'hommes ». Il dresse un portrait élogieux de l'homme africain « qui naît soldat plus que guerrier » et qui possède « les qualités que réclament les longues luttes de la guerre moderne : la rusticité, l'endurance, la ténacité, l'instinct de combat, l'absence de nervosité et une incomparable puissance de choc »<sup>25</sup>. Les troupes coloniales sont enrôlées dans l'armée française de 1914 à 1918. Ces hommes forment un régiment à part et subissent un choc culturel. Ces unités ont payé un lourd tribut à la Grande Guerre et ont combattu sur tous les fronts.

Suite à la signature du Traité de Versailles en 1918, les troupes coloniales sont choisies pour occuper la Rhénanie et la Ruhr. Le gouvernement français décide de les mobiliser pour humilier l'Allemagne, qui avait demandé explicitement à ce qu'il n'y ait pas de troupes coloniales sur son territoire. L'occupation de la Rhénanie et de la Ruhr représente pour la population allemande la « *Die schwarze Schande* », la « honte noire ».

La *Honte Noire* apparaît dans la presse allemande dès 1920 et s'accroît jusqu'en 1923. L'Allemagne se sent rabaisée d'être occupée par des barbares, des sauvages qui ne font pas partie dans l'idéologie dominante, de la race humaine, mais appartiennent plus au monde animal. En outre, les troupes coloniales sont accusées de nombreuses exactions à l'encontre des populations civiles des régions occupées : viols, pillages, assassinats .... Dans le même temps, apparaissent des caricatures françaises montrant les tirailleurs

---

24 - FARGETTAS Julien, *Les Tirailleurs sénégalais*, Paris, Tallandier, « Hors collection », 2012, 384 pages.

25 - MAGNIN, *La Force Noire*, Paris : 1910, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k75022x> [consulté le 16/08/2016]



comme de vrais héros nationaux, capable d'inspirer la peur chez les troupes allemandes (annexe 6). Les deux pays s'affrontent idéologiquement au sujet des troupes coloniales durant toute la période d'entre-deux-guerres. Hitler reprend l'idée de la « *Honte Noire* » dans *Mein Kampf*, dans lequel il juge que la France est « négrifiée » et que les Noirs devraient rester à leur place : loin de l'Europe et soumis aux blancs<sup>26</sup>. Une idéologie qui imprègne donc profondément la mentalité de la population allemande. Et qui influence le comportement des soldats lors de la Campagne de France en 1940 lorsqu'ils se livrent à des massacres racistes des troupes coloniales françaises.

Un épisode méconnu de l'histoire, qui aujourd'hui est redécouvert par des historiens tels que Jean Vigreux et Johann Chapoutot. Leur ouvrage intitulé *Des soldats noirs face au Reich* relate le destin tragique de ces hommes exterminés à cause de leur couleur de peau. Quelques 15 000 tirailleurs sénégalais, survivants des massacres racistes, sont, après l'armistice, aux mains de l'ennemi, qui les interne en France dans des camps dits "Frontstalag". Le gouvernement allemand ne « *veut pas de noirs sur son territoire* »<sup>27</sup>. Beaucoup ne supportent pas les conditions d'internement et tombent malades. Nombreux sont les soldats inhumés dans la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais décédés des suites de maladies contractées dans les camps de prisonniers sur le territoire français et morts dans les hôpitaux de la région.

Mais à de nombreuses reprises il n'en a pas été ainsi. Les soldats noirs ont été massacrés. Certains récits décrivent des chasses où le gibier était un homme de couleur. La nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais recueille également, au sein de son ossuaire, les dépouilles des quarante-trois tirailleurs sénégalais massacrés à Clamecy (Nièvre), dont vous trouverez en annexe 7, des photographies.

Ces exactions suivent vraisemblablement le même scénario à chaque fois. Les soldats noirs sont séparés des blancs, puis ils sont alignés contre un mur ou à la lisière d'une forêt et mitraillés. Les soldats allemands tuent aussi les commandants des troupes de tirailleurs sénégalais, même s'ils sont blancs, car ils sont jugés responsables de la présence des troupes coloniales sur le territoire français.

A Clamecy, suite à l'attaque d'un prisonnier africain contre un officier allemand du camp, l'officier donne l'ordre de le fusiller, et, en représailles, il choisit 20 autres

---

26 - CHAPOUTOT Johann VIGREUX Jean, *Des soldats noirs face au Reich - Les massacres racistes de 1940*, PUF, Paris : 2015.

27 - Ibid.

prisonniers au hasard pour les tuer. Il désigne aussi 20 prisonniers pour creuser les tombes des soldats fusillés, mais ces derniers ne veulent pas obéir à cet ordre, et donc, ils sont fusillés aussi. Les soldats allemands entraînent les 43 soldats français africains qui étaient détenus au camp de jeunesse aux environs de la Gare, vers le petit bois de la Pépinière. Ils les abattent.

Les quarante-trois corps des tirailleurs fusillés sont laissés cinq jours dans le bois avant que les officiers allemands n'autorisent le Maire de Clamecy à les faire enterrer. Le 23 juin 1940, ils sont inhumés dans une fosse commune « *en raison du manque de planches pour fabriquer les cercueils dû aux nombreux décès survenus les jours précédents* » précise le compte-rendu des archives municipales. Ce massacre a choqué profondément la population locale. Un monument de Robert Pouyaud est inauguré en mémoire du massacre le 18 juin 1948.

La visite de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais permet de redonner du sens à l'histoire de ces soldats coloniaux dans la guerre, d'aborder le racisme, les préjugés qui ont conduit au massacre de milliers de noirs en 1940 et aussi la transmission de la mémoire. Elle saute parfois plusieurs générations avant de resurgir en fonction de l'actualité ou de revendications mémorielles de la part des victimes.

La résurgence de la mémoire de soldats coloniaux massacrés lors de la Campagne de France par l'armée allemande est importante. Elle permet de valoriser publiquement le rôle des troupes coloniales dans la guerre et apaiser les revendications mémorielles. Une reconnaissance symbolique, de manière institutionnelle pour modifier le récit de l'histoire nationale.

Cependant, il est difficile de rechercher des éléments, des faits qui ont été, pendant une longue période, occultés aussi bien dans la mémoire collective que dans la mémoire familiale. Dans le cas des tirailleurs de Clamecy, il a fallu que Mirielle Hannon, une journaliste, réalise un documentaire sur le sujet pour faire resurgir des témoignages des contemporains de ces tragiques événements. Elle est parvenue à identifier 32 soldats présents dans l'ossuaire de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais.

Pourtant, il n'y a qu'un seul de ces soldats dont le nom est inscrit sur l'ossuaire, il s'agit de Otmane Ghouti. Pourquoi est-il le seul à être identifié ? Parce que son petit-fils Fayçal Ghouti, après dix ans de recherches sur son grand-père, a trouvé le reportage de Mireille Hannon sur les quarante-trois tirailleurs fusillés (voir article de presse en annexe 8). Il a fait le lien avec son aïeul et a entrepris les démarches nécessaires pour faire inscrire le

nom de Otmane Ghouti sur l'ossuaire. Une manière de lui rendre hommage. Le Cercil souhaite faire ajouter tous les noms des quarante-trois tirailleurs sénégalais de Clamecy sur la plaque de l'ossuaire de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais afin que l'on se souviennent d'eux dans la postérité.

Comme nous venons de le voir précédemment, la visite de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais permet d'aborder les deux guerres mondiales, que ce soit d'un point de vue national (la Libération, la Résistance..) et régional (hôpitaux militaires, maquis de Lorris), à travers le prisme des sépultures de guerres. Ce lieu conduit aussi à réinvestir des pans de la mémoire collective, comme le rôle essentiel des troupes coloniales dans l'armée française. Valoriser ce site consiste à trouver les outils de médiation efficaces et modernes propres à la nature de cet ensemble.

### 3.3. *Outils de médiation proposés*

La nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais est un lieu particulier, à la fois attaché à la mémoire nationale et au deuil familial. Lorsque l'on interroge les visiteurs sur leurs motivations à visiter des lieux de mémoire, ils évoquent souvent la nécessité de tirer des leçons du passé<sup>28</sup>. Ils viennent pour comprendre l'histoire, en utilisant une autre approche que la lecture ou l'école. Pour Anne Bourgon, « *l'authenticité des lieux et la qualité des traces laissées participent d'un travail de remémoration faisant appel à d'autres modes de compréhension jugés plus sensibles qu'une simple opération cognitive* ». La pédagogie et les outils de médiations développés par les établissements chargés du lieu de mémoire sont essentiels aux visiteurs pour « *comprendre plus objectivement l'histoire à travers celle du site* »<sup>29</sup>. Dans le cas de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais, plusieurs pistes de valorisation ont été explorées : la visite guidée, des audioguides, et des applications multimédias.

Le Centre d'Étude et de Recherche sur les Camps d'Internement du Loiret (Cercil) a organisé deux visites guidées de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais le 5 juillet 2016, une à destination d'un public scolaire et une tout public.

---

28 - BOURGON Anne, *La notion de lieux de mémoire*, <http://www.tourisme93.com/notion-lieu-memoire.html> [consulté le 16/08/2016]

29 - Ibid.

Pour concevoir les deux visites, le choix a été pris de reconstituer des parcours de vie de soldats inhumés pour étayer la visite. Ainsi, les visiteurs, qu'ils soient petits ou grands, approchent différents faits historiques des deux guerres mondiales au travers de l'histoire des personnes inhumées. C'est une manière intéressante, pédagogique et dynamique pour aborder ce lieu de mémoire si particulier.

### 3.3.1. Une visite guidée pour les scolaires

Dans le prolongement des cours dispensés en classe, et en lien avec les programmes scolaires, les équipes éducatives, le Cercil a la possibilité de faire découvrir aux élèves des lieux de mémoire, comme les villes de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande, anciennement rattachées à des camps d'internement au cours de la Seconde Guerre mondiale, et la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais. Parce qu'un lieu de mémoire n'est pas un endroit comme un autre, sa visite par le public scolaire ne doit pas se faire sans prendre un certain nombre de précaution. Le Cercil a veillé notamment à ce qu'elle soit adaptée à l'âge des élèves, qu'elle concerne un nombre raisonnable d'élèves et qu'elle s'inscrive dans le cadre d'un projet pédagogique cohérent.

Le 5 juillet 2016, le Cercil a organisé une visite scolaire « test » de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais avec la classe de CM2 de l'école de Fleury-les-Aubrais. Il a fallu adapter la visite à destination des enfants afin qu'elle convienne à un public plus jeune. Le fil conducteur de la visite est de laisser les écoliers s'approprier ce lieu de mémoire de manière didactique et pédagogique. Nous avons conçu un parcours questionnant la nécropole nationale que les écoliers doivent traduire en groupe de manière autonome au travers d'un questionnaire d'accompagnement (annexe 9). Chacune des questions pousse les jeunes visiteurs à s'interroger sur la nature du lieu, sur son histoire, sur le deuil, sur le patriotisme voir plus largement sur des valeurs citoyennes. Ils doivent se rendre de point en point pour compléter le livret pédagogique.

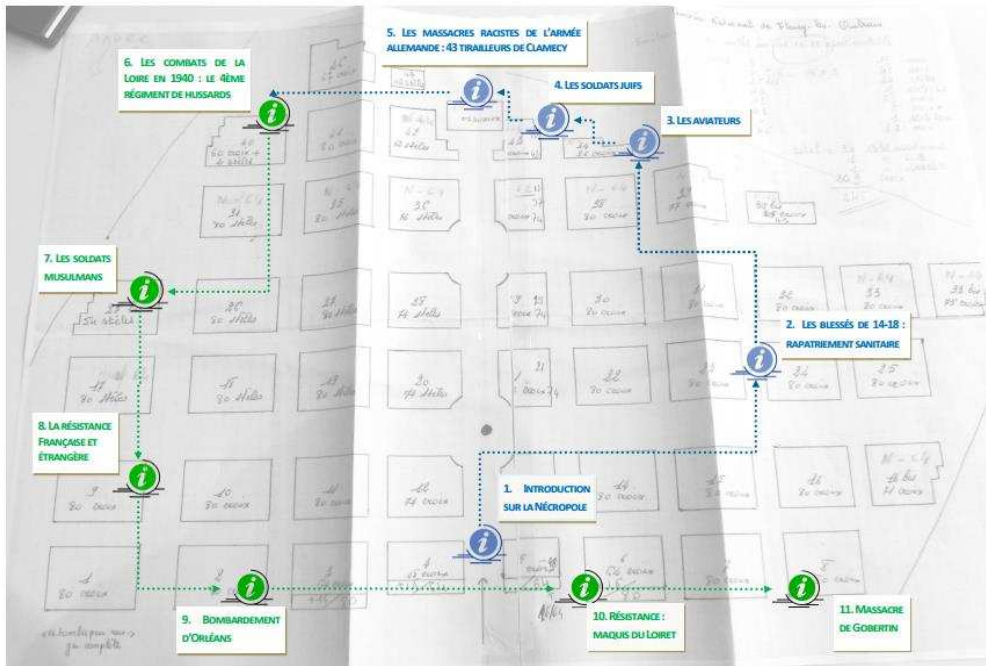
Les questions posées aux écoliers nécessitent de l'observation. Elles portent sur des éléments intelligibles aux premiers coups d'œil : différentes sépultures de guerre en fonction de la religion du soldat, la présence d'un drapeau au centre, l'ossuaire, les ifs... Tous les arrêts sont liés à une personne, c'est à dire que les écoliers doivent trouver une tombe, un nom de soldat. Ils doivent placer son nom à sa date de décès sur une frise chronologique, et dessiner la stèle ou la croix en fonction de la religion du soldat. Une

fois ces éléments identifiés, chaque étape du parcours de la visite incite les élèves à approfondir leur réflexion. Pourquoi trouve-t-on un drapeau au centre de la nécropole ? À quoi reconnaît-t-on une stèle musulmane ?... Les écoliers répartis en groupes répondent au questionnaire dans un temps impartie.

Puis, le médiateur fait un travail de structuration, indispensable pour s'assurer de la compréhension de ce lieu de mémoire. Sur un système de question « vrai » ou « faux », les élèves sont interrogés sur ce qu'ils ont pu observer. On fait appel à leur réflexion, et on profite du moment pour rappeler des éléments clés liés à l'histoire des deux guerres mondiales et aux valeurs citoyennes pour lesquelles ces soldats ont donné leur vie. La défense de la Nation, même si elle n'est pas notre pays d'origine (dans le cas des troupes coloniales), montre l'union de divers individus, de classes sociales, de religions différentes, qui se sont soudés face à la menace nazie pour défendre la liberté.

La visite se termine sur l'emplacement des tombes de seize tirailleurs sénégalais qui ont été massacrés à Gaubertin par l'armée allemande. On insiste sur le caractère raciste de ce crime, c'est une occasion pour rappeler que nous faisons tous partie de la même race. La visite guidée destinée à un public scolaire, tout comme à un public adulte, instaure un échange sur l'histoire et sur la citoyenneté. Elle transmet une mémoire nationale et locale.

### 3.3.2. Une visite guidée pour le grand public



Plan de la visite tout public de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais

La visite destinée au grand public suit un schéma classique de médiation. Une première partie est consacrée à la présentation de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais : La date de sa création, les raisons de sa construction, ses caractéristiques architecturales. C'est un moment d'échanges avec le public : il est interrogé sur ses connaissances tout au long de cette préface. Le médiateur adapte ensuite sa visite en fonction du niveau de spécialisation des visiteurs.

La visite de la nécropole nationale suit un circuit logique qui débute par l'histoire nationale pour finir sur des événements historiques locaux.

Le circuit débute avec les hôpitaux militaires construits au début de la Grande Guerre pour accueillir les blessés et les malades. Parmi eux se trouvaient Charles Hette, un soldat qui décédera des suites d'une intoxication au gaz moutarde quelques mois après l'armistice de 1918. Son histoire permet d'aborder les rapatriements de soldats pour raisons sanitaires, depuis le Front jusqu'aux hôpitaux militaires situés dans le centre du pays, comme à Bourges.

La visite se poursuit avec les aviateurs morts lors des combats aériens ou suite de pannes mécaniques. La visite continue par les tombes juives, leur spécificité, on aborde

la participation de soldats de confessions juives en 1940, avant que ne se mettent en place la politique d'extermination de ce peuple par l'armée d'Hitler soutenue par le régime de Vichy. Le destin de Sadia Chouraqui, un soldat algérien, a été choisi pour incarner la mémoire des soldats juifs inhumés dans la nécropole car il est inscrit dans son dossier militaire la mention « *citoyen juif* ». Les juifs d'Algérie, alors sous protectorat français, avaient obtenu la citoyenneté française par le décret Crémieux le 24 octobre 1870. Un décret abrogé par le gouvernement de Vichy dans les premiers mois qui suivirent son accession au pouvoir. Mort en 1940, lors de la Campagne de France, au moment où le décret Crémieux était encore valable. Sa femme demande en 1942 que la mention « mort pour la France » lui soit décernée, le dossier est rouvert, le soldat Sadia Chouraqui est alors qualifié de « *citoyen juif* », et non plus comme n'importe quel soldat.

L'étape suivante de la visite constitue la partie la plus intéressante, devant l'ossuaire, pour traiter du statut des troupes coloniales dans l'armée française et des massacres racistes commis par soldats allemands en 1940. Le récit du massacre de Clamecy appuie ces propos, à travers le destin de Otmane Ghouti. Cette première partie de la visite s'intéresse à l'histoire nationale des deux guerres mondiales, les étapes suivantes de la visite traitent d'aspect plus régional.

Tout d'abord, à travers le récit des combats de la Loire et de l'Eure au cours de la Campagne de 1940, on s'intéresse à l'impact de la guerre sur l'ensemble des régions de la France suite à l'invasion allemande. La visite se focalise ensuite sur la Libération, par des soldats alliés, des résistants français et étrangers. Puis sur la résistance dans la région centre par le biais de l'histoire du maquis de Lorris. La visite se termine, enfin, sur le massacre de tirailleurs sénégalais à Gaubertin, un hameau situé à 45 min d'Orléans.

La visite de la nécropole se révèle riche en supports historiques aussi bien nationaux que régionaux. Le visiteur est en mesure de mieux appréhender la grande Histoire par des exemples proches de son paysage quotidien et par des récits de vie. C'est un élément central dans la valorisation de ce lieu de mémoire puisqu'elle permet l'échange avec et entre les visiteurs, et participe à étoffer l'histoire du site. La nécropole nationale est accessible à tous, à toute heure de la journée. Permettre une visite en autonomie de ce lieu de mémoire serait un élément essentiel à sa valorisation. Cela conduirait les passants à découvrir la particularité du lieu en l'absence d'un médiateur.

#### **4. Proposition d'outils de promotion et de médiation pour la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais**

La visite en autonomie de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais doit répondre à certains critères de base. Elle doit être accessible au plus grand nombre, que ce soit un public adulte ou enfants. Les outils de médiation devront nécessairement s'adapter aux visiteurs en situation de handicap (physique et mental). Et, ils seront respectueux envers le site, qui est avant tout un lieu de mémoire et de deuil.

##### *4.1. Développer des aides à la visite de la nécropole en autonomie*

###### **4.1.1. Améliorer le panneau explicatif de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais**

Le Cercil souhaite développer des outils d'aide à la visite en autonomie, en partenariat avec le Département de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives du Ministère de la Défense et l'Office Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du Loiret. La nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais dispose actuellement d'un panneau explicatif sur l'histoire du site (date de création, de transfert de corps...) et sur les personnes qui y sont inhumées.

Cependant, comme ce support de médiation a été conçu au préalable du travail de recherche effectué par le Cercil et comporte par conséquent des oublis, des lacunes sur certains domaines. Il ne traite pas non plus des particularités des nécropoles nationales de manière générale. Les informations qui sont données sont succinctes suivant les thèmes abordés. L'aviation dans le Loiret, les combats de la Loire et de l'Eure, le massacre de Clamecy sont décrits de manière détaillée, tandis que la présence de nombreux hôpitaux militaires et leur rôle essentiel en temps de guerre n'est traité que sommairement. Le panneau explicatif ne mentionne pas le massacre de tirailleurs sénégalais à Gaubertin ni la Libération de la région.

Un des premiers points à mettre en place dans la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais serait donc un panneau explicatif comprenant à la fois des informations sur ce type de lieu de mémoire (caractéristique, nature...). Ensuite il s'agirait de fournir au visiteur des clefs pour appréhender ce lieu de mémoire en particulier. Qui sont les soldats inhumés ? D'où proviennent les corps ? Comment ces soldats sont-ils morts ?



Que s'est-il passé dans la région centre à cette époque en rapport à la nécropole nationale ? D'une manière chronologique, et en abordant des thèmes liés à l'histoire de la région, le panneau devra être intelligible par tous. L'utilisation d'images, de photographies est par ailleurs essentielle pour enrichir et compléter le texte. Enfin, la traduction en anglais du panneau apparaît comme nécessaire, puisque les nécropoles nationales attirent chaque année un public américain et anglais sensibles à ces lieux de mémoire. La présence d'un panneau explicatif dans la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais constitue un premier niveau de médiation. Un second niveau serait une visite en semi-autonomie.

#### 4.1.2. Les audio-guides : un support à la visite ?

La visite accompagnée ou en semi-autonomie constitue à développer des outils de médiation. Cela permettrait aux visiteurs d'obtenir des informations complémentaires au panneau explicatif présent sur le lieu sans toutefois suivre une visite guidée. Le Cercil souhaite mettre en place des audio-guides, loués par le musée pour un temps défini à l'avance. Les visiteurs pourraient ainsi parcourir la nécropole nationale, à leur rythme, tout en bénéficiant d'explications sur la nature du lieu et sur les personnes inhumées ici. Un support papier sur la nécropole nationale peut pallier le manque d'audio-guide. Ce mode de médiation est déjà utilisé par la structure, pour les visites scolaires d'Orléans. Le Cercil envisage de concevoir un livret pédagogique à destination des enfants pour qu'ils puissent explorer la nécropole en compagnie de leurs parents. Le document en question reprendra le même type de support que le questionnaire destiné au public scolaire.

#### 4.1.3. Organisation de conférences et rencontres

Enfin, un troisième et dernier degré de médiation serait d'organiser des conférences au Cercil autour de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais. Le Cercil organise chaque mardi des conférences, des projections cinématographiques, et des témoignages de survivants de la Shoah. Ces rencontres sont riches en échanges et rencontrent un succès auprès d'un public fidèle et intéressé. Organiser des rendez-vous culturels sur la nécropole nationale permettrait de compléter la visite guidée et englober la nécropole nationale dans des thèmes plus vastes avec la venue de chercheurs spécialisés sur la question des cimetières militaires, comme Antoine Prost et Béatrix Pau, ou encore des troupes coloniales comme Armelle Mabon.

Concevoir des outils de médiation à l'intérieur de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais ou au Cercil est une première étape de sa valorisation. Mais ce n'est pas suffisant pour valoriser ce lieu de mémoire. Sans une communication efficace, le lieu demeurera inconnu du grand public et même des natifs. On peut employer les moyens de diffusion comme la télévision ou les journaux. Toutefois, il est primordial de travailler en réseau avec les structures culturelles nationales et locales liées aux lieux de mémoire.

#### *4.2. Les nouvelles technologies d'information communication, un atout pour la valorisation de ce lieu de mémoire*

De nos jours, nous vivons dans un monde de plus en plus interconnecté. Les technologies d'informations et de communication ne cessent de se multiplier et de se perfectionner. Si l'on prend l'exemple d'une nouvelle exposition organisée au musée du Louvre, l'information peut être rapidement diffusée par plusieurs médias. La télévision, la radio, la presse, la publicité sur la voie publique sont des outils de communication de masse. Elles permettent d'attirer un large public qui n'aurait pas eu connaissance de ladite exposition autrement.

Pourtant, dans le monde interconnecté dans lequel nous vivons, d'autres réseaux de communication ont vu le jour via internet et les smartphones. On pense notamment aux forums, chats disponibles sur le web ou des réseaux sociaux comme facebook, twitter... Ces outils de communication connaissent un véritable succès auprès du jeune public mais aussi auprès des plus âgés. Ils permettent de communiquer rapidement par le biais de transfert d'information, de partage, à ses amis proches ou au tout public. Dans le cadre de l'exposition du Louvre, ces réseaux de communication représentent un atout majeur de communication. En cas de « buzz », de forte popularité, ils permettent de véhiculer les informations sur l'exposition auprès d'un public très élargi, de toutes générations confondues, et ce sans frais onéreux pour le Musée de Louvre.

Dans le cas de la nécropole de Fleury-les-Aubrais, les nouvelles technologies d'information et de communication offriraient la possibilité d'accroître la visibilité du site auprès d'un public plus diversifié. Elles permettraient aussi de développer d'autres outils de médiation plus attractifs et ludiques.

#### 4.2.1. L'utilisation d'internet pour promouvoir la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais

Actuellement, lorsque l'on interroge un navigateur internet quelconque au sujet de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais, on obtient de nombreux résultats. Toutefois, lorsque l'on cherche des informations précises et pertinentes, peu de résultats correspondent à nos attentes. Seul le site de *chemindemémoire.fr* mis en place par le Département Mémoire du Patrimoine et des Archives du ministère de la Défense nous apporte des renseignements sur la taille de la nécropole, le nombre de soldat inhumé et comment ils sont morts, et enfin quelques photographies. Des informations succinctes qui ne permettent pas aux visiteurs de comprendre la complexité du lieu ni l'intérêt de se rendre sur le lieu. Ils ne peuvent pas se renseigner auprès d'un organisme compétent étant donné que le site internet mentionne que l'office du tourisme d'Orléans est amené d'apporter des informations complémentaires aux visiteurs qui en font la demande. Or, après avoir interrogé la personne chargée de l'accueil dudit office du tourisme, nous avons constaté qu'elle ne possède aucun document papier à propos de la nécropole nationale.

En outre, la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais n'est pas référencée sur les cartes géographiques en ligne telles que *google maps*. Cela représente une grande faiblesse pour valoriser le site, puisque s'il n'est pas localisé sur une carte en ligne largement consulté par un grand nombre d'internautes, les visiteurs ne peuvent pas s'y rendre.

La patrimonialisation de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais nécessite d'augmenter sa visibilité auprès d'un public élargi en utilisant internet comme média de localisation.

Il s'agirait tout d'abord de créer une page web dédiée à ce lieu de mémoire sur le site internet du Cercil La page présentera la nécropole nationale en quelques paragraphes. Elle indiquera sa localisation, la particularité des nécropoles nationales, et une introduction aux différentes personnes inhumées ici : des soldats des deux guerres mondiales, de différentes origines, décédés dans les hôpitaux ou lors de combats armés. Puis, elle proposera des visites guidées, des conférences sur les thèmes liés à la nécropole nationale. Enfin, la page web indiquera que le Cercil dispose d'outils d'aide à la visite libre comme des audioguides ou des livrets pédagogiques pour enfants. Cependant, pour valoriser la nécropole nationale, une page sur le site internet du Cercil n'est pas suffisante et doit être complétée par d'autres dispositions.

Tout d'abord, les informations présentes sur le site internet *chemindemémoire.fr* de la DMPA doivent être complétées et actualisées au regard nouveau permis par notre travail de médiation. Ainsi, les personnes consultant cette interface, auront accès aux coordonnées du Cercil s'ils souhaitent avoir de plus amples informations sur la nécropole nationale. Il faudrait également concevoir une page Wikipédia sur ce lieu de mémoire, puisque cette encyclopédie en ligne est largement consultée par les internautes, comme première étape de recherche d'informations. En outre, référencer la nécropole sur *google maps* ou installer des panneaux routiers afin d'indiquer l'emplacement de ce lieu de mémoire semblent aussi indispensables.

Ensuite, internet permet de créer des forums de discussion entre les internautes. L'utilisation d'un forum sur la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais participerait à améliorer la connaissance de ce lieu de mémoire. En proposant à des familles de soldats inhumés dans la nécropole, ou à des autochtones présents au moment de la construction de ce lieu de mémoire, de témoigner, le Cercil enrichira la connaissance actuelle que nous avons sur le site.

Enfin, on peut envisager de créer une page sur « *tripadvisor* », un site référençant les lieux touristiques de l'ensemble du globe. Les grandes nécropoles nationales, telles que la nécropole de Douaumont, sont déjà inscrites sur « *tripadvisor* ». Elles bénéficient d'une publicité, faite par les internautes, qui donnent une note et conseillent la visite de ces lieux de mémoires. Ajouter la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais sur ce site internet serait un atout majeur pour assurer sa promotion. Cela permettra d'attirer l'attention des personnes préparant leur séjour dans la région d'Orléans.

Valoriser la nécropole nationale consiste à en assurer la promotion auprès d'un public élargi, qu'il soit local ou non. Pour cela, internet est le meilleur outils de diffusion, à condition que les informations émises soient pertinentes et que le site internet dispose d'un bon référencement dans les navigateurs tels que *Google, Yahoo..* Mais, le web et les nouvelles technologies d'information et de communication n'ont pas pour seule utilité la promotion d'un lieu, ils permettent de développer des outils de médiation ludique.

#### 4.2.2. Développer des outils de médiation interactifs

La maîtrise des nouvelles technologies d'information et de communication est un enjeu pour les établissements muséaux. Elles permettent d'accroître la qualité d'une exposition par le biais d'écrans interactifs, de jeux, ... Les visiteurs ne sont plus seulement des observateurs, mais deviennent des acteurs à part entière dans les expositions. Impliquer le visiteur facilite la transmission de connaissances, car il est aisé d'apprendre en pratiquant. En outre, dans un monde toujours plus connecté, l'utilisation de nouvelles technologies dans un musée séduit un large public, des plus jeunes au plus âgés. Cela permet aussi d'inciter les publics empêchés à se rendre dans les établissements culturels en proposant des outils d'aide à la visite comme les impressions en 3D de tableaux afin qu'ils puissent être intelligibles par les personnes malvoyantes.

Dans le cas de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais, la création d'outils de médiation interactifs permettrait d'en améliorer la visite. Le Cercil souhaite mettre en œuvre une application pour smartphone, avec un système de flashcode et de géolocalisation. L'idée serait de laisser le visiteur parcourir le lieu de mémoire à sa guise. Et, lorsqu'il se situera à proximité d'un point d'intérêt, de la tombe d'un des soldats étudiés dans le cadre de la visite guidée, l'application enclenchera la diffusion d'informations visuelles et auditives sur l'élément en question. La déambulation individuelle ou familiale sera bonifiée par le biais de cette application, et approchera la qualité de la visite en compagnie d'un médiateur.

Le Cercil pourrait aussi envisager de créer un documentaire sur la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais. Ainsi, les visiteurs en situation de handicap qui ne peuvent pas aisément se déplacer dans la nécropole nationale pourrait toutefois accéder à une visite guidée. Le reportage serait diffusé dans les locaux du Cercil lors de conférences ou en accès à la demande dans le centre de ressources de la structure.

## CONCLUSION

Comme nous l'avons vu précédemment, la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais est un lieu de mémoire qui recèle de nombreux secrets. Elle permet d'aborder des sujets variés sur l'histoire nationale et locale des deux guerres mondiales par le biais des tombes disposées sur l'ensemble du site.

Tout au long de notre travail de recherche, nous avons essayé de saisir la complexité du lieu, de lui donner du sens et d'en extraire les fils conducteurs de sa découverte. Il constitue un premier niveau de savoir que l'on pourrait améliorer par le recueil de témoignages de proches des personnes inhumées dans le lieu ou ayant connu sa construction en 1951. La visite guidée que nous avons conçue à destination d'un public adulte a connu un véritable succès, quatre-vingt personnes y ont participé. Motivés par un attachement familial ou par de la curiosité intellectuelle pour l'histoire nationale et locale des guerres mondiales, les visiteurs ont parcouru le site qui avait été si longtemps ignoré, même par les autochtones. La visite de la nécropole nationale suscite donc un intérêt qui pourrait être ouvert à un public plus large.

Toutefois, des dispositifs sont à mettre en place pour renforcer l'attractivité du site et améliorer la qualité de la visite. En premier lieu, le Cercil devra développer des outils de médiation in situ, comme un panneau explicatif actualisé mais aussi dans ses locaux, comme des conférences ou la location d'audio-guides. Il est pour cela essentiel de travailler en réseau avec les organismes chargés de ce lieu de mémoire et l'Office du Tourisme local. Ensuite, par le biais des nouveaux outils de communication, le Cercil pourra améliorer la qualité de la visite en utilisant la géolocalisation et les supports numériques. Enfin, la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais est un lieu de sociabilité, il est par conséquent important de concevoir un outil de dialogue entre les visiteurs ou les personnes intéressées par le lieu, tel un forum internet par exemple. Mais la valorisation de ce lieu de mémoire ne doit pas en altérer la nature.

Une nécropole nationale est associée au recueillement et au souvenir. Elle attire un public adepte du tourisme de mémoire, c'est-à-dire pouvant parcourir des lieux liés à des désastres humains, à la mort, comme les camps de concentration ou les champs de batailles. Ce n'est pas un phénomène nouveau, dès la fin de la Grande Guerre, de

nombreuses personnes se sont rendues à Verdun pour voir et tenter de comprendre l'horreur qui s'y est déroulée. La notion de tourisme de mémoire est pourtant paradoxale puisqu'elle associe l'idée de tourisme rattachée au loisir avec la mémoire qui fait appel au devoir d'histoire. Le tourisme de mémoire se développe de plus en plus, encouragé par le ministère de la Défense. Ce dernier souhaite instaurer un tourisme de masse pour les lieux de mémoire présents sur l'ensemble du territoire, par le biais d'un label qualité tourisme et mémoire par exemple.

On peut se demander, dans le cadre de la valorisation de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais, si une exploitation de ce site sous une forme plus touristique ne participera pas à le dénaturer ?

La nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais doit demeurer, avant tout, un lieu de recueillement et de transmission de la mémoire nationale et locale des conflits mondiaux.

## **ANNEXES**

**Annexe 1 : Organigramme du Ministère de la Défense et organigramme de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.**

**Annexe 2 : Différents types de stèles dans une nécropole nationale**

**Annexe 3 : Plan de la nécropole de Fleury-les-Aubrais**

**Annexe 4 : Tombes sans corps, recherche d'un certain esthétisme**

**Annexe 5 : Relevé nominatif de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais et son traitement numérique**

**Annexe 6 : Les caricatures sur les troupes coloniales**

**Annexe 7 : Photographies des tirailleurs de Clamecy**

**Annexe 8 : Article de presse du Journal du Centre du 8 mai 2014 en hommage à la présence d'un descendant de tirailleurs sénégalais, Fayçal Ghouti**

**Annexe 9 : Questionnaire pour les CM2 de l'école de Fleury-les-Aubrais**



**Annexe 1 : Organigramme du Ministère de la Défense et organigramme de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.**

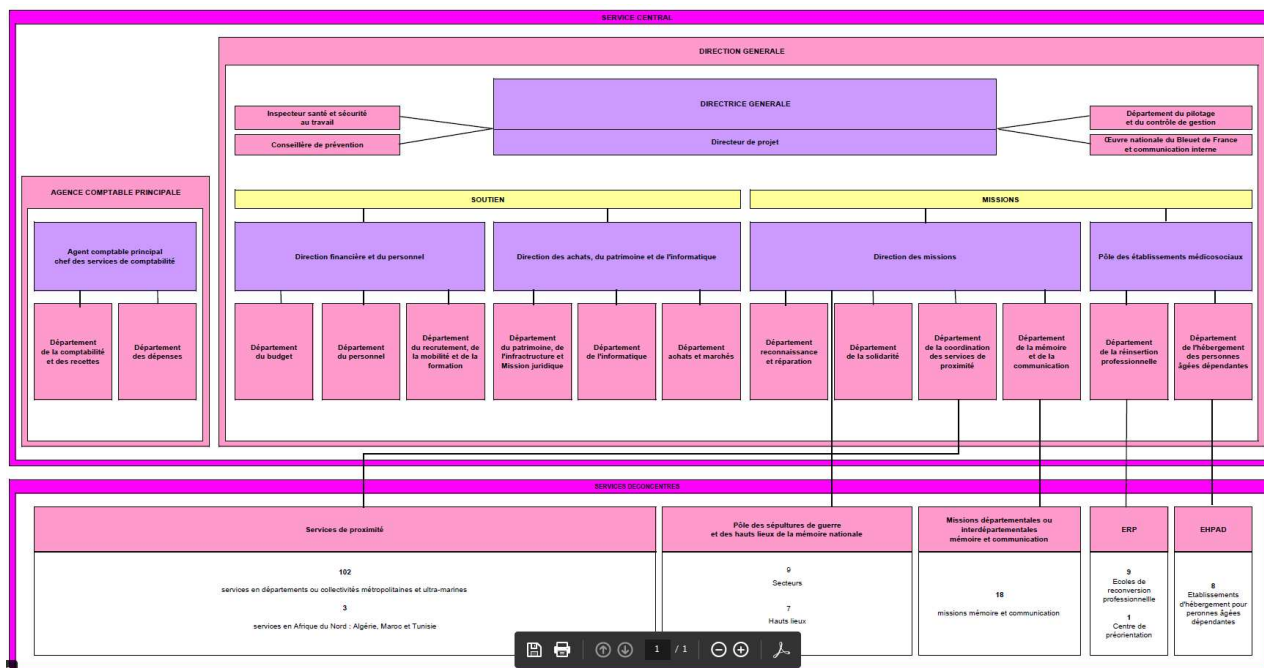


Organigramme du Ministère de la Défense – Source : <http://www.defense.gouv.fr/portail-defense/ministere/organisation/organisation-du-ministere-de-la-defense>

Le Département de la Mémoire, des Archives et du Patrimoine du Ministère de la Défense fait partie du Secrétariat général pour l'administration.

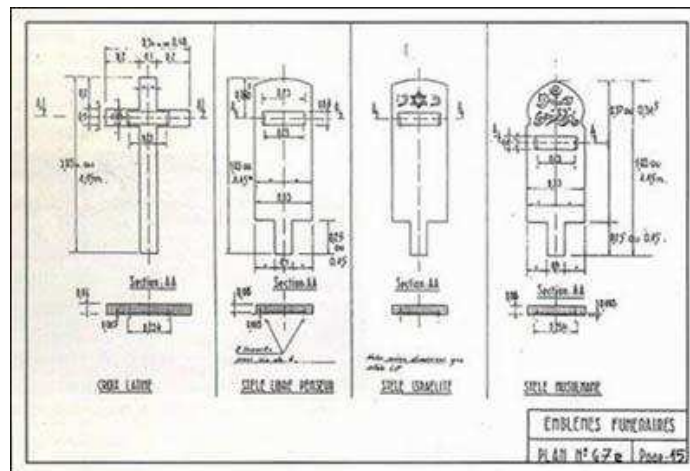


L'Office National de Anciens Combattants et Victimes de Guerre possède une organisation complexe que traduit l'organigramme mis en ligne sur leur site internet.



Ce qu'il faut retenir est que l'ONAC-VG possède un pôle chargée de la mémoire. Les nécropoles nationales dépendent d'un service déconcentré : le Pôle des Sépultures de Guerre. Il gère l'ensemble des nécropoles nationales, réparties en 9 secteurs.

## Annexe 2 : Différents types de stèles dans une nécropole nationale



Yves Le Maner, « *Les Principes généraux d'aménagement des nécropoles militaires* », source : <http://www.cheminsdememoire-nordpasdecalais.fr>

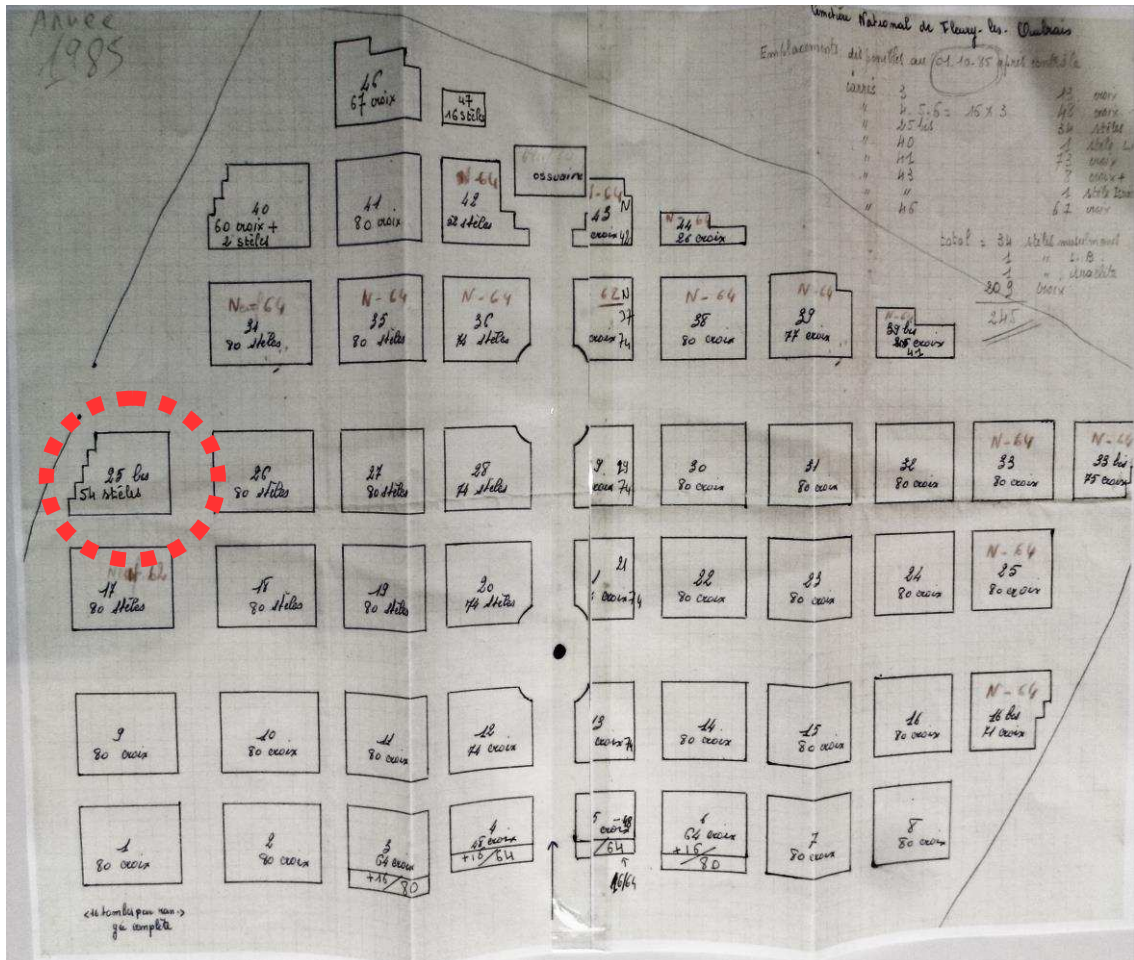
### Stèle allemande :



### Stèle pour le Commonwealth :



**Annexe 3 : Plan de la nécropole de Fleury-les-Aubrais, en fonction de la superficie du terrain sur lequel elle a été bâti**



**Annexe 4 : Tombes sans corps, recherche d'un certain esthétisme**

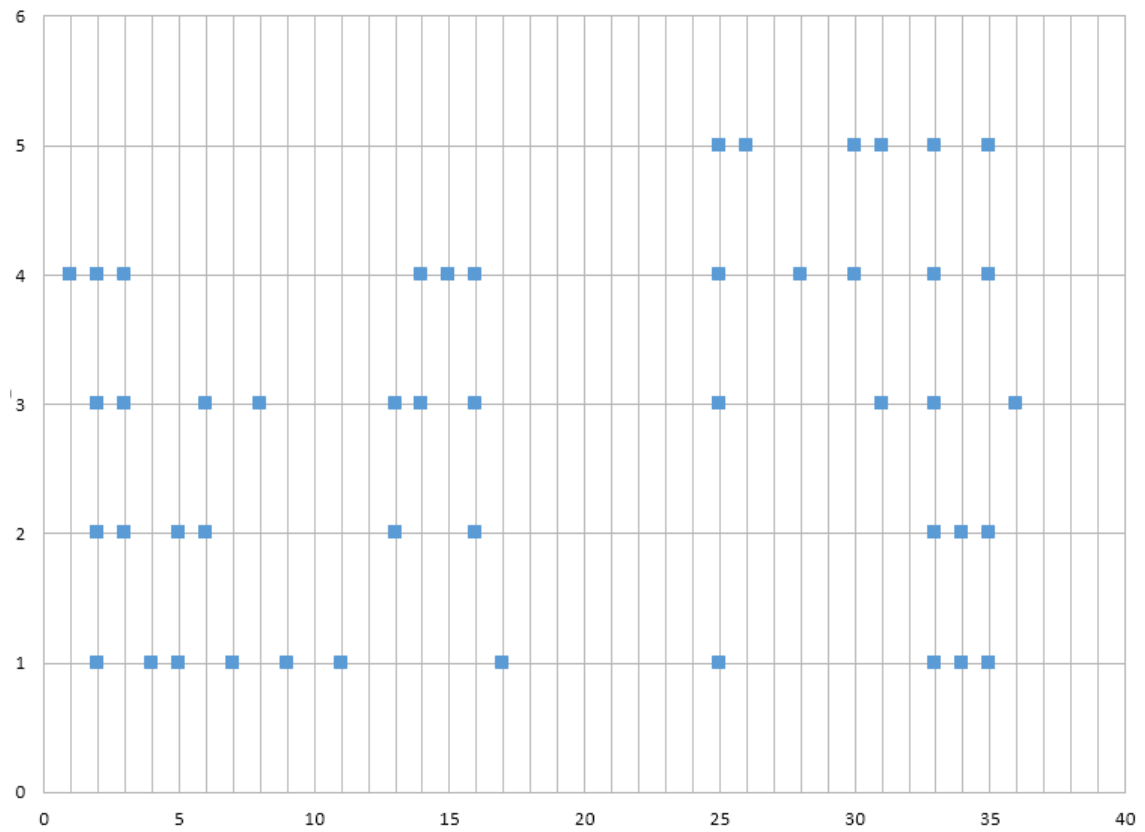


*Stèle sans noms, stèles sans corps.*

*Copyright : Mathilde Michelon*



répartition des tombes des régiments Sénégalais



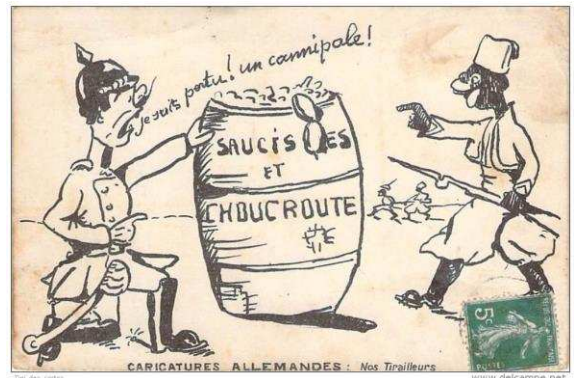
**Essai de détermination des modalités d'organisation de la nécropole.**  
Traitement de la base de données par le tri des données associé à la représentation graphique de la disposition des tombes dans la nécropole.

Copyright : Mathilde Michelin

## Annexe 6 : Caricatures françaises et allemandes des troupes coloniales



Photographie de prisonniers membres des troupes coloniales françaises ANONYME- Bibliothèque de documentation internationale contemporaine / MHC



Dessin humoristique français pour ridiculiser le mythe du "sauvage cannibale" des allemands - Carte postale 1919



Illustration humoristique montrant un tirailleur en train de couper l'oreille d'un soldat allemand « Représailles », carte postale, 1917.

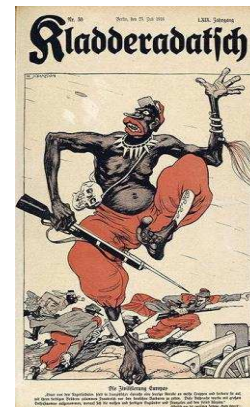


Illustration du Kladderadatsch, journal satirique allemand, 1916



Frankreich Schuld - Franz Eher Nachf. G.m.b.H. du 16 mars 1940 - © Deutsches Historisches Museum, Berlin



La Baionette - Dessin d'Henriot 28 septembre 1916



**Annexe 7 : Photographies des prisonniers noirs de Clamecy pour la propagande allemande**



Soldats allemands et prisonniers de guerre noirs  
Source : Musée de la Résistance du Morvan



Image de propagande militaire allemande 1940 -  
Source : Musée de la Résistance du Morvan



Prisonniers militaires devant la soupe,  
image de propagande –  
Source : Musée de la Résistance du Morvan



Prisonniers de guerre noirs avec un soldat allemand - Source :  
Musée de la Résistance du Morvan

## Annexe 8 : Article de presse du Journal du Centre du 8 mai 2014 en hommage à la présence d'un descendant de tirailleurs sénégalais, Fayçal Ghouti

lejdc.fr

NIÈVRE > HAUT NIVERNAIS > CLAMECY 08/05/14 - 18H55

### Le petit-fils d'un des tirailleurs africains massacrés était à la cérémonie du 8-Mai



La cérémonie du 8 mai à Clamecy. Fayçal Ghouti (à gauche), petit-fils de l'un des 43 tirailleurs africains, a déposé une gerbe devant le monument en mémoire des tirailleurs, avec Claudine Boisorieux, maire de Clamecy. - JOLY Jean-Mathias

Chaque année, après la cérémonie traditionnelle devant le monument aux Morts et le monument de la Résistance, élus, officiels et habitants de Clamecy vont se recueillir devant le monument des 43 tirailleurs. Inauguré en 1948, il symbolise le souvenir de 43 tirailleurs africains de l'armée

française, faits prisonniers et fusillés par les Allemands, à Clamecy, entre le 16 et le 18 juin 1940.

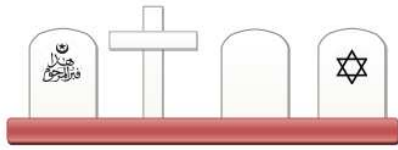
Ce 8 mai 2014, pour la première fois, le descendant d'un de ces soldats était présent. Fayçal Ghouti est le petit-fils d'Otmane Ghouti, originaire d'Algérie, dont le nom figure sur la plaque commémorative au pied du monument. Après plus de dix ans de recherches infructueuses sur l'histoire de son grand-père, Fayçal Ghouti, qui vit en région parisienne, est tombé par hasard, l'année dernière, sur une vidéo sur Internet : un extrait du documentaire de la réalisatrice locale Mireille Hannon, "Les 43 Tirailleurs", « Un moment d'émotion indescriptible. D'un seul coup, j'avais une multitude d'informations que je recherchais depuis longtemps. »

Venu une première fois à Clamecy en novembre dernier, il a été officiellement invité à la cérémonie du 8-Mai, pour déposer une gerbe au pied du monument avec le maire, Claudine Boisorieux. « A Clamecy, les habitants se souviennent de tous ces soldats d'Afrique dont faisait partie mon grand-père. Ici, vous avez la mémoire du cœur », a-t-il glissé au maire.

L'intégralité de l'article consacré à la cérémonie, à Fayçal Ghouti et à son grand-père Otmane est à retrouver dans Le Journal du Centre de vendredi 9 mai.

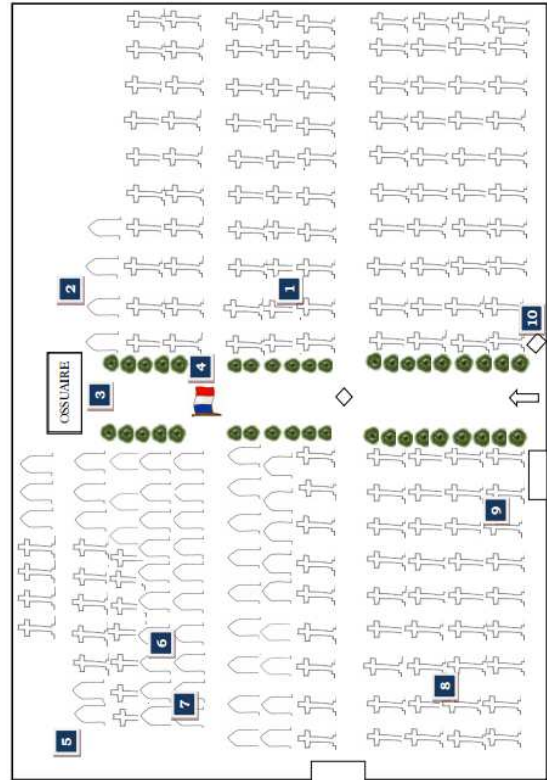
## Annexe 9 : Livret pédagogique pour le public scolaire

# Nécropole Nationale de Fleury-les-Aubrais

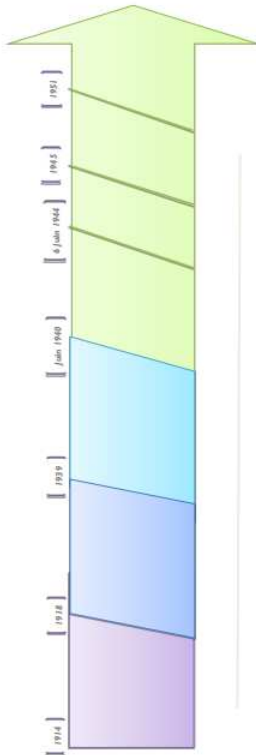


Centre d'étude  
et de recherche  
sur les camps d'internement  
dans la Loire et le département juive  
MUSEE MEMORIAL DES ENFANTS DU VEL D'HYV

Cercil Musée-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv  
45 rue du Bourdon Blanc - 45000 Orléans  
02 38 42 03 91 - www.cercil.fr



Chronologie des deux guerres mondiales au travers de la Nécropole Nationale de Fleury-les-Aubrais



1 1914 - 1919

Dessinez la stèle du soldat Auguste BON




- En quelle année est-il mort ? Placez cette date sur la frise chronologique avec son nom.
- Que s'est-il passé en France, à cette époque ?

2 1939 - 1945

Dessinez la stèle de Sadi CHOURAQUI



- En quelle année est-il mort ? Placez cette date sur la frise chronologique avec son nom.
- Que se passe-t-il en France, à cette période ?
- Que signifie ce symbole :  ?
- D'après vous, n'y-a-t-il que cinq soldats juifs inhumés dans cette nécropole ?

3 L'ossuaire

- Qu'est-ce qu'un ossuaire ? (Aidez-vous en trouvant à partir de quel mot est formé le mot « assuaire »)
- D'après vous, pourquoi les soldats enterrés ici ne disposent pas de tombes individuelles?
- Recopie ci-dessous ce qui est écrit sur cet ossuaire.
- D'après vous, combien de soldats reposent ici ?

#### 4 Au centre de la Nécropole : un mât et un drapeau

- Les couleurs de quel pays flotte en haut du mât ?
- Comme dans toutes les nécropoles nationales, le mât est placé en son centre. Pourquoi ?
- L'allée est bordée par des arbres que l'on retrouve régulièrement dans les cimetières, en connaissez-vous le nom et la symbolique ?

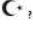
#### 5 1939 - 1945

- Cherchez la tombe de Henri ANDRE : en quelle année est-il mort ? Placez cette date sur la frise chronologique avec son nom.
- Que se passe-t-il en France à cette époque ?
- Quelle différence constatez-vous entre la stèle de Henri ANDRE et les autres ? Formulez une hypothèse qui en expliquerait la raison.

#### 6 1939 - 1945

Dessinez la stèle du soldat Ben Khemis AHMED et dessinez-la dans le rectangle.



- Que signifie ce symbole :  ?
- En quelle année est-il mort ? Placez cette date sur la frise chronologique avec son nom.
- Selon vous, d'où venait ce soldat ?

#### 7 1939 - 1945

- Cherchez la tombe de Ben Hassen FREDJ : en quelle année est-il mort ? Placez cette date sur la frise chronologique avec son nom.
- D'après vous, de quelle religion était ce soldat ?

#### 8 La Libération

- Cherchez la tombe de Joseph CERDAN : en quelle année est-il mort ? Placez cette date sur la frise chronologique avec son nom.
- Que s'est-il passé en France à cette époque ?
- Que signifie FFI ?

#### 9 Des tombes sans nom

- Pourquoi ces tombes sont-elles sans nom ?
- Quelle différence il y a-t-il entre une tombe sans plaque nominative et une tombe avec la mention « Inconnu » ?

#### 10 Le panneau de présentation de la nécropole

- A quelle date cette nécropole a-t-elle été créée ? Placez la date sur la frise chronologique.
- Combien y a-t-il de tombes ? Combien de personnes sont dans l'ossuaire ?
- Les personnes inhumés ici sont :

|  |     |     |
|--|-----|-----|
| Des combattants de 1870 ?                        | OUI | NON |
| Des combattants de la Première Guerre mondiale ? | OUI | NON |
| Des tirailleurs sénégalais ?                     | OUI | NON |
| Des aviateurs ?                                  | OUI | NON |
| Des femmes ?                                     | OUI | NON |
| Des officiers ?                                  | OUI | NON |
| Des marins ?                                     | OUI | NON |
| Des soldats de confession juive ?                | OUI | NON |
| Des soldats libre-penseur ?                      | OUI | NON |
| Des soldats de confession musulmane ?            | OUI | NON |
| Des résistants ?                                 | OUI | NON |
| Des enfants ?                                    | OUI | NON |
| Des soldats inconnus ?                           | OUI | NON |
| Des combattants de la Seconde Guerre mondiale ?  | OUI | NON |

#### Questions finales !

- Tous ces combattants sont « Morts pour la France », Expliquez cette expression.
- Tous ces combattants « Morts pour la France », résidaient-ils tous en France métropolitaine ?
- Malgré les différents signes religieux, pourquoi une nécropole recherche l'uniformisation à travers l'alignement des stèles ?
- Connais-tu d'autres lieux liés à la mémoire des deux Guerres mondiales ?
- D'après vous, il y a-t-il des « Morts pour la France » qui ne sont pas des soldats ?

## BIBLIOGRAPHIE

- \* ALLORANT Pierre, CASTAGNEZ Noelline, *Mémoire des guerres : Le Centre-Val-de-Loire de Jeanne d'Arc à Jean Zay*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2015, coll. Histoire.
- \* ANTIER-RENAUD Chantal, *Les soldats des colonies dans la Première Guerre mondiale*, Rennes : Editions Ouest-France, 2008, coll. Histoire.
- \* BECKER Annette, *La Guerre et la Foi : de la mort à la mémoire 1914-années 30*, Paris : Armand Colin, 2015, 216 p.
- \* CAPDEVILA Luc, VOLDMAN Danièle, *Les Dépouilles de l'ennemi entre hommage et outrage*, Paris : Quasimodo, n°9, printemps 2006, pp.53-73.
- \* CHAMPEAUX Antoine, DEROO Eric, *La Force noire : gloire et infortunes d'une légende coloniale*, Paris : Tallandier, 2005.
- \* DUVAL Eugène-Jean, *L'épopée des tirailleurs sénégalais*, Paris : L'Harmattan, 2005.
- \* HARDIER Thierry, JAGIELSKI Jean-François, *Le Corps des disparus durant la Grande Guerre : l'impossible deuil*, Paris : Quasimodo, n°9, printemps 2006 ; pp.82.
- \* KOUDOUNARIS Paul, *L'empire de la mort : Histoire culturelle des ossuaires et des charniers*, Paris : édition du Regard, 2011.
- \* LE NAOUR Jean-Yves, *La honte noire, L'Allemagne et les troupes coloniales françaises, 1914-1945*, Paris : Hachette Littératures, 2003.
- \* LEMAITRE Pierre, *Au-revoir là-haut*, Paris : Albin Michel, 2013.
- \* MICHEL Marc, *Les troupes noires, la Grande Guerre et l'Afrique noire française après 1918*, dans *Historiens et Géographes* n° 364 - octobre - novembre 1998.
- \* MOURAGUES Jean-François, *Soldat de la République, Les Tirailleurs sénégalais dans la tourmente, France mai-juin 1940*, Paris : L'Harmattan, 2010, coll. Historiques, série Travaux ; 216 p.
- \* PAU Béatrix, *Le ballet des morts - Etat, armée, familles : s'occuper des corps de la Grande Guerre*, Paris : Vuibert, 2016.
- \* RIGEADE Catherine, *Approche archéo-anthropologique des inhumations militaires*, Paris : Socio- anthropologie, n°22, 2008 ; pp.93-105.
- \* SCHECK Raffael, THIEBAUD Eric (trad.), *Une saison noire : les massacres de tirailleurs sénégalais, mai-juin 1940*, Paris : Tallandier, 2007, 287 p.
- \* VERGER Michel, *Les tirailleurs sénégalais de 1857 à nos jours*, Paris : Cercle National des Combattants, 2015.

## ARCHIVES

- \* Archives Nationales
- \* Archives municipales de Fleury-les-Aubrais
- \* Archives de la Nécropole Nationale de Fleury-les-Aubrais conservées au Pôle Sépulture de Guerre de Metz
- \* Archives du Cher  
[www.archives18.fr/arkotheque/client/ad\\_cher/depot\\_arko/articles/460/sous-serie-5-w\\_doc.pdf](http://www.archives18.fr/arkotheque/client/ad_cher/depot_arko/articles/460/sous-serie-5-w_doc.pdf) [consulté le 16/08/2016]

## SITOGRAPHIE

### Les Nécropoles Nationales :

#### *La législation appliquée aux nécropoles nationales*

- \* ASSOCIATION PATRIMOINE DE GUERRE, *Historique des lois militaires de 1914 à 1923*, <http://www.patrimoinedelagrandeguerre.com/circ-decouverte/75-circuit-cimetiere.html> [consulté le 16/08/2016]
- \* LEGIFRANCE, *Service public de diffusion du droit : Code des pensions d'invalidités et victimes de guerre : les cérémonies militaires* [en ligne], disponible sur :  
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005862214> [consulté le 16/08/2016]
- \* LEGIFRANCE, *Service public de diffusion du droit : Code des pensions d'invalidités et victimes de guerre : transfert des corps* [en ligne] ; disponible sur :  
[https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?jsessionid=354415105FCA33B47DDEEC3A0C2EEF37.tpdila08v\\_3?idSectionTA=LEGISCTA000006142741&cidTexte=LEGITEXT000031712069&dateTexte=20170101](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?jsessionid=354415105FCA33B47DDEEC3A0C2EEF37.tpdila08v_3?idSectionTA=LEGISCTA000006142741&cidTexte=LEGITEXT000031712069&dateTexte=20170101) [consulté le 16/08/2016]
- \* TERRITORIAL.FR, *Guide des usages, du protocole et des relations publiques : les cérémonies militaires* [en ligne], disponible sur :  
[http://www.territorial.fr/PAR\\_TPL\\_IDENTIFIANT/16985/TPL\\_CODE/TPL\\_OVN\\_CHAPITRE\\_FICHE/2680-consultation-guide-des-usages-du-protocole-et-des-relations-publiques.htm](http://www.territorial.fr/PAR_TPL_IDENTIFIANT/16985/TPL_CODE/TPL_OVN_CHAPITRE_FICHE/2680-consultation-guide-des-usages-du-protocole-et-des-relations-publiques.htm) [consulté le 16/08/2016]
- \* SENAT, POURCHET Jean, *Sépulture pour les corps de soldats rapatriés d'Indochine*, publiée dans le JO Sénat du 12/12/1991, page 2783 [en ligne], disponible sur :  
<http://www.senat.fr/basile/visio.do?id=qSEQ910816852&idtable=q73271|q141931|q138506|q138505|q52680|q207875|q282879|q147482|q142752|q142837&c=n%E9cropole+nationale&c=%22n%E9cropoles+nationales%22&rch=qs&de=19>

[780402&au=20160329&dp=1978&radio=dp&aff=ar&tri=p&off=10&afd=ppr&afd=ppl&afd=pjl&afd=cvn](http://www.assemblee-nationale.fr/14/budget/plf2013/b0251-tIII-a6.asp) [ consulté le 16/08/2016]

### ***Rapport d'information du Sénat et de l'Assemblée Nationale***

- \* ASSEMBLEE NATIONALE, *Les restrictions budgétaires du Ministère de la Défense* [en ligne], disponible sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/budget/plf2013/b0251-tIII-a6.asp> [consulté le 16/08/2016]
- \* BAUDOT Jacques, *Rapport d'information n° 6 : Le Défi de la mémoire, Politique de la mémoire menée par le ministère des Anciens combattants et victimes de guerre*, Commission des Finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation, 1997/1998 [en ligne], disponible sur : <http://www.senat.fr/rap/r97-006/r97-0062.html> [consulté le 16/08/2016]
- \* MARINI Philippe, *Missions "Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation" et articles 62 bis à 62 quinquies*, [en ligne], disponible sur : <http://www.senat.fr/basile/visio.do?id=a/commission/fin/pjlf2013/np/np05/np054.html&idtable=a/commission/fin/pjlf2013/np/np05/np054> [consulté le 16/08/2016]
- \* SENAT, LARCHER Serge, *Rapport d'information n° 705 (2013-2014) : Histoires Mémoires Croisées "Des champs de bataille aux réécritures de l'Histoire coloniale" - Rencontre du 8 juillet 2014* [en ligne], disponible sur : <http://www.senat.fr/rap/r13-705/r13-7053.html> [consulté le 16/08/2016]

### ***Organismes chargés de la gestion des nécropoles nationales françaises***

- \* MINISTERE DE LA DEFENSE, *La Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives* [en ligne], disponible sur : [http://www.defense.gouv.fr/sga/le-sga/son-organisation/directions-et-services/direction-de-la-memoire-du-patrimoine-et-des-archives-dmpa/\(offset\)/10](http://www.defense.gouv.fr/sga/le-sga/son-organisation/directions-et-services/direction-de-la-memoire-du-patrimoine-et-des-archives-dmpa/(offset)/10) [consulté le 16/08/2016]
- \* OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, *Les missions de l'ONAC-VG*, [en ligne], disponible sur : <http://www.onac-vg.fr/fr/missions/archives/> [consulté le 16/08/2016]
- \* SOUVENIR FRANÇAIS, *Site officiel du Souvenir Français* [en ligne], disponible sur : <http://le-souvenir-francais.fr/> [consulté le 16/08/2016]

### ***Informations relatives aux nécropoles nationales***

- \* CRDP DE CHAMPAGNE-ARDENNE, *Les nécropoles nationales* [en ligne], disponible sur : <http://www.cndp.fr/crdp-reims/memoire/lieux/sepultures/04entredeuxguerres.htm> [consulté le 16/08/2016]
- \* FONDATION POUR LA RECHERCHE SUR LES ADMINISTRATIONS ET LES POLITIQUES PUBLIQUES, *Le devoir de mémoire* [en ligne], disponible sur : <http://www.ifrap.org/etat-et-collectivites/sepultures-de-guerre-un-devoir-de-memoire-necessaire-mais-une-organisation> [consulté le 16/08/2016]

- \* MINISTERE DE LA DEFENSE, *Les caractéristiques des nécropoles nationales* [en ligne], disponible sur : <<http://www.cheminsdememoire-nordpasdecalais.fr/lhistoire/la-memoire-de-la-grande-guerre/les-caracteristiques-nationales-des-necropoles.html>> [consulté le 16/08/2016]
- \* MINISTERE DE LA DEFENSE, *Les sépultures de guerre* [en ligne], disponible sur : <<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=44&titre=sépultures-de-guerre>> [consulté le 16/08/2016]
- \* MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE, *Les lieux de mémoire* [en ligne], disponible sur : <<http://eduscol.education.fr/cid79649/les-lieux-de-memoire.html>> [consulté le 16/08/2016]
- \* MURACCIOLE Jean-François, *Encyclopédie de la Seconde Guerre mondiale* [en ligne], disponible sur : [https://books.google.fr/books?id=xXfCgAAQBAJ&pg=PT249&lpg=PT249&dq=les+cimeti%C3%A8res+nationaux&source=bl&ots=7OZOpt0Oe&sig=Xn-eHrpsQcW2u8syjb5QFnrwKpc&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwior7qEj\\_zLAhUKVhoKHatpAPE4KBD0AQg1MAU#v=onepage&q=les%20cimeti%C3%A8res%20nationaux&f=false](https://books.google.fr/books?id=xXfCgAAQBAJ&pg=PT249&lpg=PT249&dq=les+cimeti%C3%A8res+nationaux&source=bl&ots=7OZOpt0Oe&sig=Xn-eHrpsQcW2u8syjb5QFnrwKpc&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwior7qEj_zLAhUKVhoKHatpAPE4KBD0AQg1MAU#v=onepage&q=les%20cimeti%C3%A8res%20nationaux&f=false) [consulté le 16/08/2016]

### **Histoire de la Seconde Guerre Mondiale**

- \* ASSOCIATION KRONOBASE, *Chronologie de la Bataille de France* [en ligne], disponible sur : <http://www.kronobase.org/chronologie-categorie-Lib%C3%A9ration+de+la+France.html> [consulté le 16/08/2016]
- \* INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL, *L'exode des populations devant l'avancée de la Wehrmacht en juin 1940* [en ligne], disponible sur : <http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu04532/1-offensive-allemande-de-mai-1940-debacle-de-l-armee-francaise-et-exode-des-populations-devant-l-avancee-de-la-wehrmacht.html> [consulté le 16/08/2016]
- \* LAROUSSE, *La campagne de France* [en ligne], disponible sur : [http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/campagne\\_de\\_France/120118](http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/campagne_de_France/120118) [consulté le 16/08/2016]
- \* MINISTERE DE LA DEFENSE, *Les combats de la Loire de juin 1940* [en ligne], disponible sur : <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/les-combats-de-la-loire-juin-1940> [consulté le 16/08/2016]
- \* PLANETOSCOPIQUE, *Chronologie de la bataille de France* [en ligne], disponible sur : <http://historamania.canalblog.com/archives/2016/03/10/33492647.html> [consulté le 16/08/2016]
- \* WIKIPEDIA, *La bataille de France* [en ligne], disponible sur : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille\\_de\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_France) [consulté le 16/08/2016]
- \* WIKIPEDIA, *La Libération de la France* [en ligne], disponible sur : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Chronologie\\_de\\_la\\_Lib%C3%A9ration\\_en\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Chronologie_de_la_Lib%C3%A9ration_en_France) [consulté le 16/08/2016]



## **Aviation**

- \* BIBERT François-Xavier, *Les victoires de l'aviation française* [en ligne], disponible sur : [http://www.bibert.fr/Joseph\\_Bibert\\_fichiers/Victoires.htm](http://www.bibert.fr/Joseph_Bibert_fichiers/Victoires.htm) [consulté le 16/08/2016]
- \* GROSDIDIER Pascal, *Les combats aériens de Sénon* [en ligne], disponible sur : [http://www.senon.l3fr.org/e107\\_plugins/content/content.php?content.98](http://www.senon.l3fr.org/e107_plugins/content/content.php?content.98) [consulté le 16/08/2016]
- \* TRADITION DE L'AIR, *Les escadrilles de l'aviation française* [en ligne], disponible sur : [http://www.traditions-air.fr/unit/escadrille/escadrilletrad\\_g5.htm#5513](http://www.traditions-air.fr/unit/escadrille/escadrilletrad_g5.htm#5513) [consulté le 16/08/2016]

## **La Nécropole Nationale de Fleury-les-Aubrais**

- \* LA REPUBLIQUE DU LOIRET, *Présentation de la Nécropole Nationale de Fleury-les-Aubrais* [en ligne], disponible sur : [http://www.larep.fr/loiret/actualite/pays/orleans-metropole/fleury-les-aubrais/2014/11/02/3-540-depouilles-de-militaires-de-diverses-nationalites-represent-a-la-necropole-nationale\\_11204198.html](http://www.larep.fr/loiret/actualite/pays/orleans-metropole/fleury-les-aubrais/2014/11/02/3-540-depouilles-de-militaires-de-diverses-nationalites-represent-a-la-necropole-nationale_11204198.html) [consulté le 16/08/2016]
- \* MEMORIALGENWEB, *Relevés de la Nécropole Nationale de Fleury-les-Aubrais* [en ligne], disponible sur : <http://www.memorialgenweb.org/memorial3/html/fr/resultcommune.php?pays=France&idsource=59769&insee=45147&dpt=45&table> [consulté le 16/08/2016]
- \* MINISTERE DE LA DEFENSE, *Atlas des Nécropoles nationales : Nécropole de Fleury-les-Aubrais* [en ligne], disponible sur : <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/fleury-les-aubrais> [consulté le 16/08/2016]

## **Les soldats Noirs dans la guerre**

- \* ASSOCIATION DES ETUDES COLONIALES, *Massacres des Noirs pendant la Seconde Guerre Mondiale* [en ligne], disponible sur : <http://etudescoloniales.canalblog.com/archives/2014/07/16/30243155.html> [consulté le 16/08/2016]
- \* BEDARIDA Catherine, *Aux Noirs victimes de l'horreur nazie* [en ligne], disponible sur : [http://www.lemonde.fr/shoah-les-derniers-temoins-racontent/article/2005/02/17/aux-noirs-victimes-de-l-horreur-nazie\\_398395\\_641295.html](http://www.lemonde.fr/shoah-les-derniers-temoins-racontent/article/2005/02/17/aux-noirs-victimes-de-l-horreur-nazie_398395_641295.html) [consulté le 16/08/2016]
- \* BLANCHARD Emmanuel, *Les tirailleurs, bras armé de la France coloniale* [en ligne], disponible sur : <http://www.gisti.org/doc/plein-droit/56/tirailleurs.html> [consulté le 16/08/2016]
- \* CRDP DE CHAMPAGNE ARDENNE, *Les soldats indigènes* [en ligne], disponible sur : [http://www.cndp.fr/crdp-reims/memoire/enseigner/soldats\\_indigenes/02armee.htm](http://www.cndp.fr/crdp-reims/memoire/enseigner/soldats_indigenes/02armee.htm) [consulté le 16/08/2016]
- \* FLANDRIN Antoine, « *L'image du tirailleur malgache de la Grande Guerre est brouillée* » [en ligne], disponible sur : [http://www.lemonde.fr/centenaire-14-18/article/2014/05/20/l-image-du-tirailleur-malgache-de-la-grande-guerre-est-brouillee\\_4422286\\_3448834.html](http://www.lemonde.fr/centenaire-14-18/article/2014/05/20/l-image-du-tirailleur-malgache-de-la-grande-guerre-est-brouillee_4422286_3448834.html) [consulté le 16/08/2016]

- \* FRANCE TV INFO GEOPOLIS, *Les tirailleurs au front en 1914-1918* [en ligne], disponible sur : <http://geopolis.francetvinfo.fr/ya-bon-banania-au-front-en-1914-1918-les-consequences-dun-flirt-42407> [consulté le 16/08/2016]
- \* GALLICA BNF, *La Force Noire Mangin* [en ligne], disponible sur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k75022x/f4.item.r=La+force+noire++Lieutenant-colonel+Mangin.langEN.zoom> [consulté le 16/08/2016]
- \* HERODOTE, *La France et ses soldats des colonies* [en ligne], disponible sur : <http://www.herodote.net/histoire/synthese.php?ID=43> [consulté le 16/08/2016]
- \* HOPQUIN Benoît, *Mort par la France* [en ligne], disponible sur : [http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/03/21/morts-par-la-france\\_1852096\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/03/21/morts-par-la-france_1852096_3224.html) [consulté le 16/08/2016]
- \* JOURNAL DU LOIRET, *Tirailleurs sénégalais : soldats ou main d'œuvre ?* [en ligne], disponible sur : [http://aurelia.oreans.fr/wrap/img-viewer/1931\\_1950/452346101\\_1940/452346101\\_19400305133122/jpeg-133122/iipviewer.html?base=mets&monoid=ark:-bmo-mets-doc-133122&treq=tirailleur&vcontext=mets&ns=10000001.jpg](http://aurelia.oreans.fr/wrap/img-viewer/1931_1950/452346101_1940/452346101_19400305133122/jpeg-133122/iipviewer.html?base=mets&monoid=ark:-bmo-mets-doc-133122&treq=tirailleur&vcontext=mets&ns=10000001.jpg) [consulté le 16/08/2016]
- \* JOURNAL DU LOIRET, *Article sur la responsabilité de la France dans la mort des tirailleurs* [en ligne], disponible sur : [http://aurelia.oreans.fr/wrap/img-viewer/1931\\_1950/452346101\\_1940/452346101\\_19400126133089/jpeg-133089/iipviewer.html?base=mets&monoid=ark:-bmo-mets-doc-133089&treq=%22cimetri%C3%A8re%20militaire%22&vcontext=mets&ns=10000002.jpg](http://aurelia.oreans.fr/wrap/img-viewer/1931_1950/452346101_1940/452346101_19400126133089/jpeg-133089/iipviewer.html?base=mets&monoid=ark:-bmo-mets-doc-133089&treq=%22cimetri%C3%A8re%20militaire%22&vcontext=mets&ns=10000002.jpg) [consulté le 16/08/2016]
- \* L'EXPRESS, *La Honte Noire* [en ligne], disponible sur : [http://www.lexpress.fr/culture/livre/la-honte-noire\\_808765.html](http://www.lexpress.fr/culture/livre/la-honte-noire_808765.html) [consulté le 16/08/2016]
- \* L'HISTOIRE PAR L'IMAGE, *Les soldats Noirs en Europe* [en ligne], disponible sur : <http://www.histoire-image.org/pleincadre/index.php?m=tirailleur&d=11&i=1003> [consulté le 16/08/2016]
- \* LE JOURNAL DU CENTRE, *Massacres racistes à Clamecy, présentation du livre de Jean Vigreux* [en ligne], disponible sur : [http://www.lejdc.fr/nievre/actualite/pays/haut-nivernais/2015/09/27/jean-vigreux-analyse-les-massacres-racistes-de-1940-comme-a-clamecy\\_11596512.html](http://www.lejdc.fr/nievre/actualite/pays/haut-nivernais/2015/09/27/jean-vigreux-analyse-les-massacres-racistes-de-1940-comme-a-clamecy_11596512.html) [consulté le 16/08/2016]
- \* METTET 14-18, *Les tirailleurs algériens en 1914* [en ligne], disponible sur : <http://www.mettet14-18.be/articles/les-tirailleurs-algeriens-lors-des-combats-daout-1914> [consulté le 16/08/2016]
- \* MIRGAIN B., *Poème de Senghor* [en ligne], disponible sur : <http://bmirgain.skyrock.com/3191208031-AUX-TIRAILLEURS-SENEGALAIS-MORTS-POUR-LA-FRANCE-Explications.html> [consulté le 16/08/2016]
- \* NATANSON Dominique, *Les victimes Noires de l'armée allemande* [en ligne], disponible sur : <http://d-d.natanson.pagesperso-orange.fr/arabes.htm> [consulté le 16/08/2016]

- \* RFI, *Les 43 Tirailleurs de Clamecy* [en ligne], disponible sur : <http://www.rfi.fr/afrique/20110625-recherche-43-tirailleurs-massacre-clamecy> [consulté le 16/08/2016]
- \* RICHARD Lionel, *Victimes oubliées, Les Noirs sous le nazisme* [en ligne], disponible sur : <https://www.monde-diplomatique.fr/2005/05/RICHARD/12212> [consulté le 16/08/2016]
- \* UNITED STATES HOLOCAUST MEMORIAL MUSEUM, *Les Noirs pendant la Shoah* [en ligne], disponible sur <http://www.ushmm.org/wlc/fr/article.php?ModuleId=226> [consulté le 16/08/2016]
- \* WIKIPEDIA, *Les Noirs sous le Troisième Reich* [en ligne], disponible sur : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Noirs\\_sous\\_le\\_Troisi%C3%A8me\\_Reich](https://fr.wikipedia.org/wiki/Noirs_sous_le_Troisi%C3%A8me_Reich) [consulté le 16/08/2016]

### **Les hôpitaux militaires**

- \* CENTENAIRE.ORG, *La Croix-Rouge française* [en ligne], disponible sur : <http://centenaire.org/fr/tresors-darchives/fonds-publics/autres-etablissements/archives/la-croix-rouge-francaise> [consulté le 16/08/2016]
- \* ENCYCLOPEDIE DE BOURGES, *Les cimetières militaires temporaires* [en ligne], disponible sur : <http://www.encyclopedie-bourges.com/cimetiere.htm> [consulté le 16/08/2016]
- \* L'HEBDO ORLEANS, *Les soldats tuberculeux soignés dans le Loiret* [en ligne], disponible sur : <http://concours.m.lhebdo-orleans.com/GRANDE-GUERRE-Les-soldats-tuberculeux-soignes-dans-le-Loiret> [consulté le 16/08/2016]
- \* LOIRET MAGAZINE, *La guerre contre la tuberculose dans le Loiret* [en ligne], disponible sur : <http://www.loiret.fr/guerre-contre-la-tuberculose-dans-le-loiret-histoire-et-tradition--77288.htm?RH=ZYZYZYZYZYZYZYZYZYZYZYZY> [consulté le 16/08/2016]
- \* LOIRET.FR, *Carte des hôpitaux militaires temporaires du Loiret*, [en ligne] ; disponible sur : <http://cg45.maps.arcgis.com/apps/MapJournal/index.html?appid=4e50ec3d856a49d9809908040ca92335> [consulté le 16/08/2016]
- \* LOODTS, *La Médecine pendant la Grande Guerre* [en ligne], disponible sur : [http://www.1914-1918.be/labo\\_a\\_ciel\\_ouvert.php](http://www.1914-1918.be/labo_a_ciel_ouvert.php) [consulté le 16/08/2016]
- \* MINISTERE DE LA DEFENSE, *Les hôpitaux de l'arrière en 1916* [en ligne], disponible sur : <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/de-lenfer-au-paradis-les-hopitaux-de-larriere-en-1916> [consulté le 16/08/2016]
- \* OLIER François, *Les maladies de la Guerre de 1914-1918* [en ligne], disponible sur : <http://hopitauxmilitairesguerre1418.overblog.com/dossier-pedagogique-elements-pour-la-constitution-d-un> [consulté le 16/08/2016]
- \* ONAC-VG, *Exposition sur les hôpitaux* [en ligne], disponible sur : [http://www.onac-vg.fr/files/uploads/file/ONACVG\\_Hopitaux.pdf](http://www.onac-vg.fr/files/uploads/file/ONACVG_Hopitaux.pdf) [consulté le 16/08/2016]
- \* SOURCE DE LA GRAND GUERRE, *Les hôpitaux militaires* [en ligne],

disponible sur : <http://sourcesdelagrandeguerre.fr/?p=3194> [consulté le 16/08/2016]

- \* SUR LES CHEMINS DE LA GRANDE GUERRE, *Parcours des blessés* [en ligne], disponible sur : <http://expositionvirtuelle.memoire1418.org/dossiers-pedagogiques/fiches-professeurs/le-parcours-des-blesses.html> [consulté le 16/08/2016]

### **Prisonnier de guerre**

- \* BELKACEM Recham, *Les indigènes nord-africains prisonniers de guerre (1940-1945)*, *Revue Guerres mondiales et conflits contemporains* 3/2006 (n° 223), p. 109-125 [en ligne] ; disponible sur : [www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2006-3-page-109.htm](http://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2006-3-page-109.htm). [consulté le 16/08/2016]
- \* GALLICA, *Liste des prisonniers de guerre* [en ligne], disponible sur : [http://stalags.org/\\_donotlist/lop/32.pdf](http://stalags.org/_donotlist/lop/32.pdf) [consulté le 16/08/2016]
- \* HERVE Xavier, *Site dédié à l'histoire des prisonniers de guerre* [en ligne], disponible sur : <http://prisonniers-de-guerre.fr/frontstalag/> [consulté le 16/08/2016]
- \* LYCEE CLIONAUTES, *La dimension coloniale des mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France* [en ligne], disponible sur : <https://lycee.clionautes.org/spip.php?article672#.VrtXh9CBjMs> [consulté le 16/08/2016]
- \* QUINTON Laurent, *Une littérature qui ne passe pas, récits de captivité des prisonniers de guerre français de la seconde guerre mondiale (1940-1953)*, thèse en 2007 Université de Rennes [en ligne] ; disponible sur : <http://www.stalagvia-16032.com/wp-content/uploads/2012/01/R%C3%A9cits-de-captivit%C3%A9-des-prisonniers-de-guerre-fran%C3%A7ais.-Laurent-Quinton-these-version-diffusable.pdf> [consulté le 16/08/2016]
- \* RIVES Maurice, *Les tirailleurs africains et malgaches dans la résistance* publié en 2011 [en ligne], disponible sur : <http://balawou.blogspot.fr/2011/11/les-tirailleurs-africains-et-malgaches.html> [consulté le 16/08/2016]
- \* WIKIPEDIA, *Liste des camps de prisonniers de guerre du III ème Reich* [en ligne], disponible sur : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_des\\_camps\\_de\\_prisonniers\\_de\\_guerre\\_du\\_III\\_e\\_Reich](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_camps_de_prisonniers_de_guerre_du_III_e_Reich) [consulté le 16/08/2016]

## DOCUMENTAIRE AUDIO-VISUEL

- HANNON Mireille ; *Les 43 tirailleurs de Clamecy* ; Production : Z'AZIMUT Films / France Télévisions, 2011.
- LEBRUN Jean ; *La Marche de l'Histoire du France Inter sur le thème des Tirailleurs Sénégalais, émission du 13 janvier 2012* [en ligne] ; disponible sur : <http://www.franceinter.fr/emission-la-marche-de-l-histoire-les-tirailleurs-senegalais-1939-1945> [consulté le 16/08/2016]

**La médiation au service d'un site mémoriel :**  
**exemple de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais**

Michelon Mathilde

Sous la direction de Nathalie Grenon

**Résumé :**

Le Cercil Musée-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv est une association dont la mission principale est de transmettre la mémoire des camps d'internement du Loiret. Le Cercil sensibilise son public à l'histoire de la Seconde guerre mondiale à travers différents thèmes abordés lors des visites guidées, des ateliers pédagogiques et des expositions. En acceptant de mener à bien le projet de valorisation des nécropoles nationales du Loiret, à la Fierté-Saint-Aubin et à Fleury-les-Aubrais lancé par le Département de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives du ministère de la Défense, le Cercil participe à la redécouverte de ces lieux de mémoire souvent méconnus par le grand public. Comment valoriser une nécropole nationale ? Par quels supports de médiation ?

MICHELON Mathilde, *La médiation au service d'un site mémoriel : exemple de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais* [mémoire de master] ; Université de Haute Alsace, FSESJ : Orléans, 2016.

**Descripteurs libres :** lieu de mémoire, Seconde Guerre Mondiale, mort, cimetière militaire, commémorations

**Indices DEWEY :** 306.4 > Médiation culturelle

940.53 > Seconde Guerre mondiale